

Mise en œuvre de la Directive Inondations sur le bassin Rhône-Méditerranée

Commission Géographique Durance
16 novembre 2011



Objectifs de la Directive Inondation

Disposer d'une politique de gestion globale des inondations pour en réduire les conséquences dommageables

- **Se fixer des objectifs de gestion et se donner les moyens d'y parvenir**

- S'appuyant sur les grand axes de la politique de gestion des inondations française

- **Porter les efforts en priorité sur les territoires à risques importants**

- Sélectionner des territoires à risques importants (TRI) sur la base d'une évaluation préliminaire homogène (EPRI)
- Définir les efforts de gestion des risques d'inondation (PGRI) à porter sur ces territoires en affinant la connaissance (Cartographie des risques)

Les Grandes Étapes législatives et réglementaires

- **Évaluation préliminaire des risques - EPRI**
Première vague fin décembre 2011
- **Sélection des premiers TRI**
Sur la base des EPRI pour juin 2012
- **Réalisation d'une cartographie des risques sur les TRI**
Première réalisation fin décembre 2013
- **Définition de la liste des stratégies locales à élaborer**
Contenant leurs périmètres, délais de réalisation et objectifs pour juin 2014
- **Élaboration d'un plan de gestion des risques inondation à l'échelle du district - PGRI**
Première version fin décembre 2015 – calendrier similaire au SDAGE

Une révision tous les 6 ans

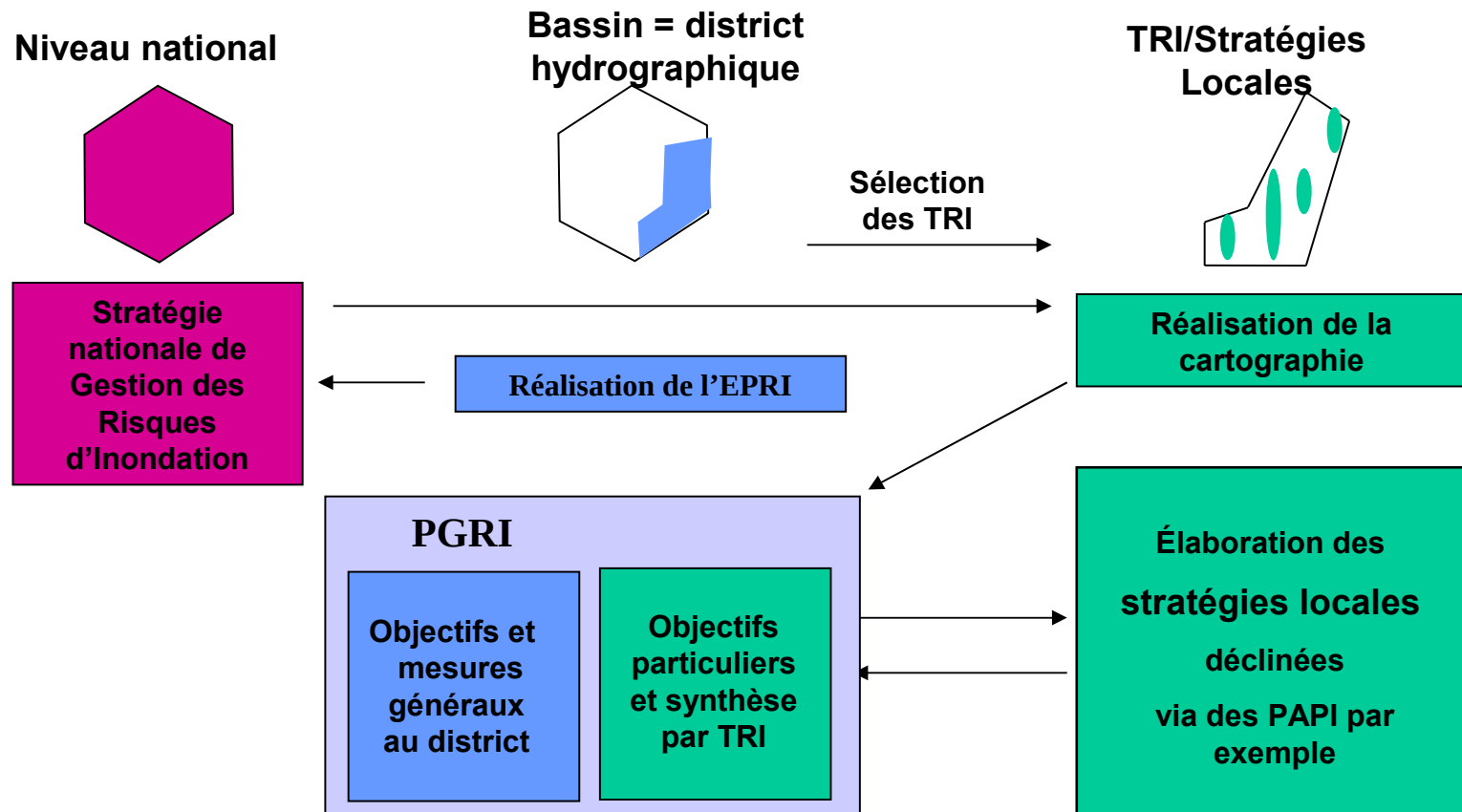
Références:

- Directive 2007/60/CE relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation
- Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Article 221)
- Décret n° 2011-277 du 2 mars 2011 relatif à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation

Répartition des rôles

Une mise en œuvre à 3 niveaux

dans un processus partagé avec les parties prenantes



Gouvernance partagée

La concertation et le partage des responsabilités s'organisent au niveau national et au niveau du bassin

• *Commission Mixte Nationale Inondations*

**Composée en partie du CNE et du COPRNM
et de représentants des élus, de l'Etat et de la société civile
et d'experts**

Assure la gouvernance de la gestion nationale pour :

- L'élaboration et l'application de la SNGRI
- La vision homogène du territoire national et de l'importance des inondations
- La labellisation des PAPI et des dispositions locales du PSR

Gouvernance partagée

La concertation et le partage des responsabilités s'organisent au niveau national et au niveau de chaque bassin

- *Commission Mixte Nationale Inondations*

- *Commission Inondations de Bassin Rhône-Méditerranée*

Comité de bassin élargi aux parties prenantes concernées (représentants de chaque catégories d'acteurs)

(EPTB, représentants de porteurs de PAPI, Contrat de Rivière, SCOT, SAGE, notaires, assureurs, ...)

- S'appuyant sur une organisation similaire au Comité de Bassin
*pour la mise en œuvre des différentes étapes de la Directive Inondation
(Bureau du Comité et Commissions Territoriales de Bassin élargies)*
- S'appuyant sur le comité d'agrément des contrats de rivière et des SAGE
pour la labellisation des PAPI et des dispositions locales du PSR en complément du dispositif national

Gouvernance partagée

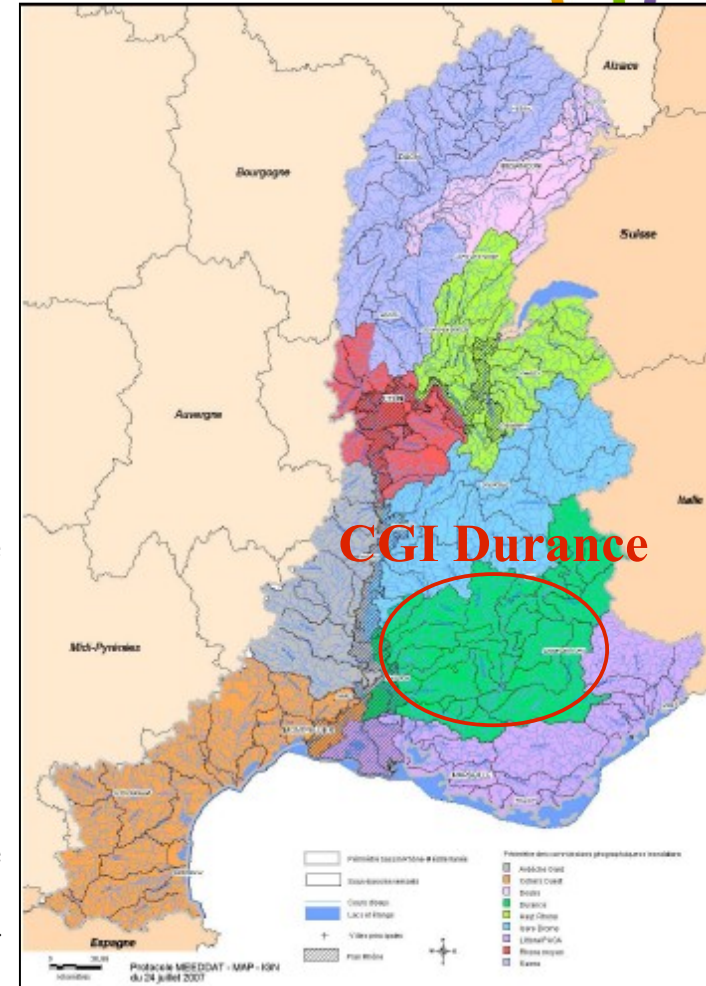
La concertation et le partage des responsabilités s'organisent au niveau national et au niveau de chaque bassin

- *Commission Mixte Nationale Inondations*
- *Commission Inondations de Bassin Rhône-Méditerranée*
- *9 Commissions Géographiques Inondations*
+ *Gouvernance Plan Rhône*

Commissions territoriales de bassin élargies aux parties prenantes concernées (ensemble des acteurs du territoire associés)

(EPTB, ensemble des porteurs de PAPI, Contrat de Rivière, SCOT, SAGE, SDIS, notaires, assureurs, ...)

- Élargi le champ des acteurs (relais direct des collectivités territoriales)
- Facilite l'appropriation locale de la Directive Inondations
- Permet de territorialiser les débats pour faire ressortir les spécificités de chaque territoire



Merci de votre attention



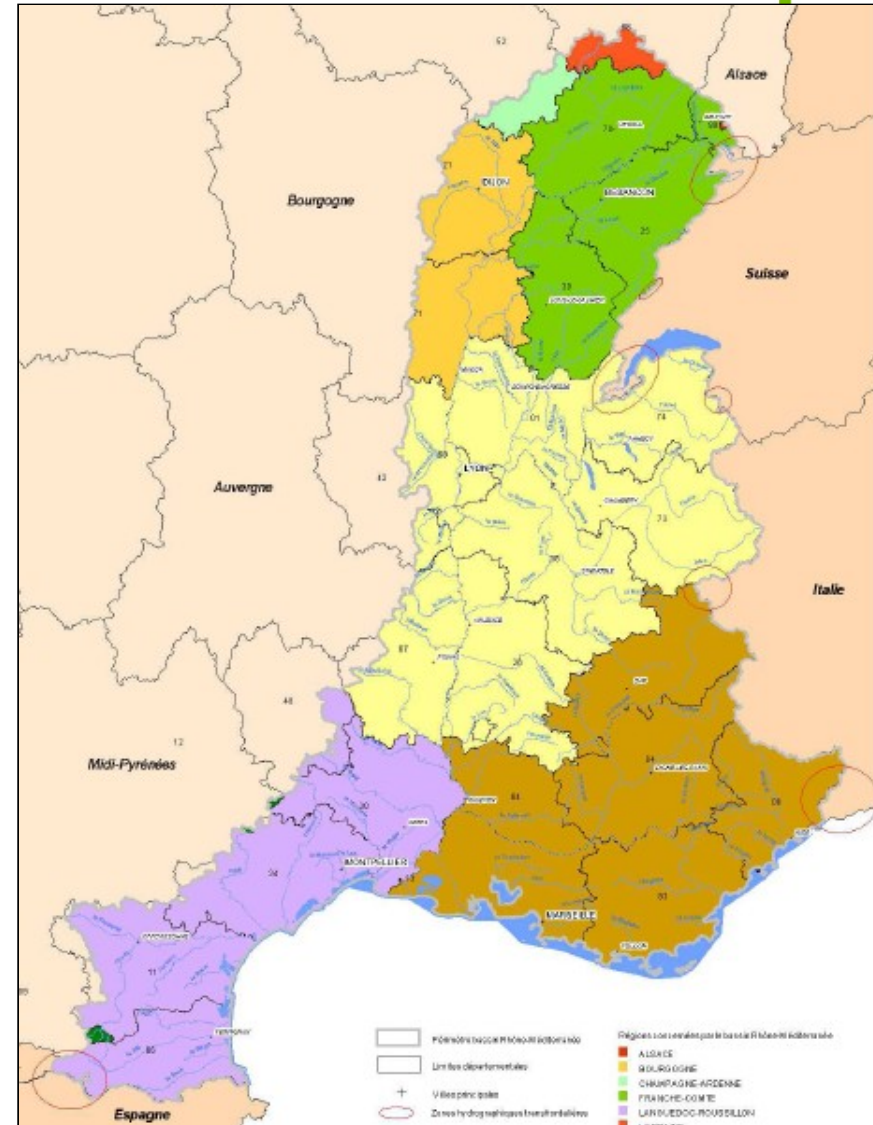
Présentation de l'EPRI
et
méthode d'élaboration

Commission Géographique Durance
16 novembre 2011

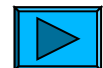
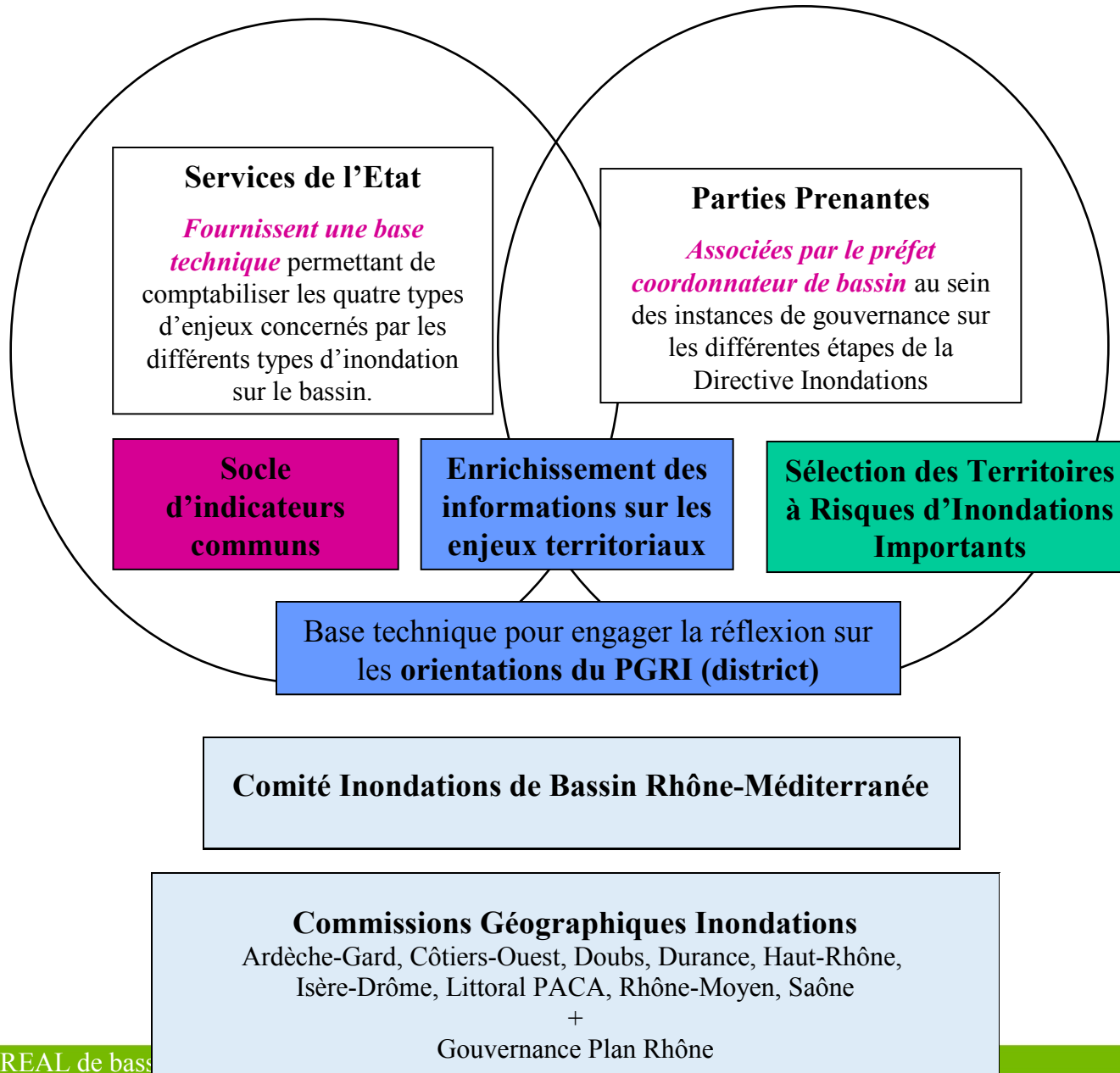
Périmètre de l'EPRI

Le bassin Rhône-Méditerranée:

- il couvre le **bassin versant du Rhône** en France (dont les BV de la Saône, du Doubs) et l'ensemble des fleuves côtiers méditerranéens (à l'exception de la Corse)
- il représente **25% du territoire national** et **24% de la population française**
- il concerne principalement **5 régions** (Franche-Comté, Bourgogne, Rhône-Alpes, PACA, Languedoc-Roussillon) et couvre **30 départements**
- il comporte **quelques zones transfrontalières** (Suisse, Italie, Espagne)



EPRI (district): double objectif



Structuration de l'EPRI

3 axes:

- Elle **pose le contexte** du territoire (présentation du district)
- Elle **analyse les évènements du passé** et leurs conséquences
- Elle **évalue l'impact des inondations futures**

2 échelles d'analyse:

- **Au niveau du district**: échelle de l'autorité compétente pour arrêter les différentes étapes et la Directive Inondations
- Au niveau de **10 Unités de présentation** dont le périmètre a été défini à une échelle hydrographique et/ou socio-économique cohérente

⇒ *Elles correspondent aux périmètres des Commissions Géographiques Inondations (échelle identique à la mise en œuvre de la DCE mais élargissement des acteurs associés)*

⇒ *Elles permettent de faire ressortir les spécificités de chaque territoire*

Au niveau national, chaque EPRI contribue à la définition de la Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondations (SNGRI)

Présentation du district

- Pose le contexte **géographique** et **naturel**
- Recense les différents **types d'inondations** considérées



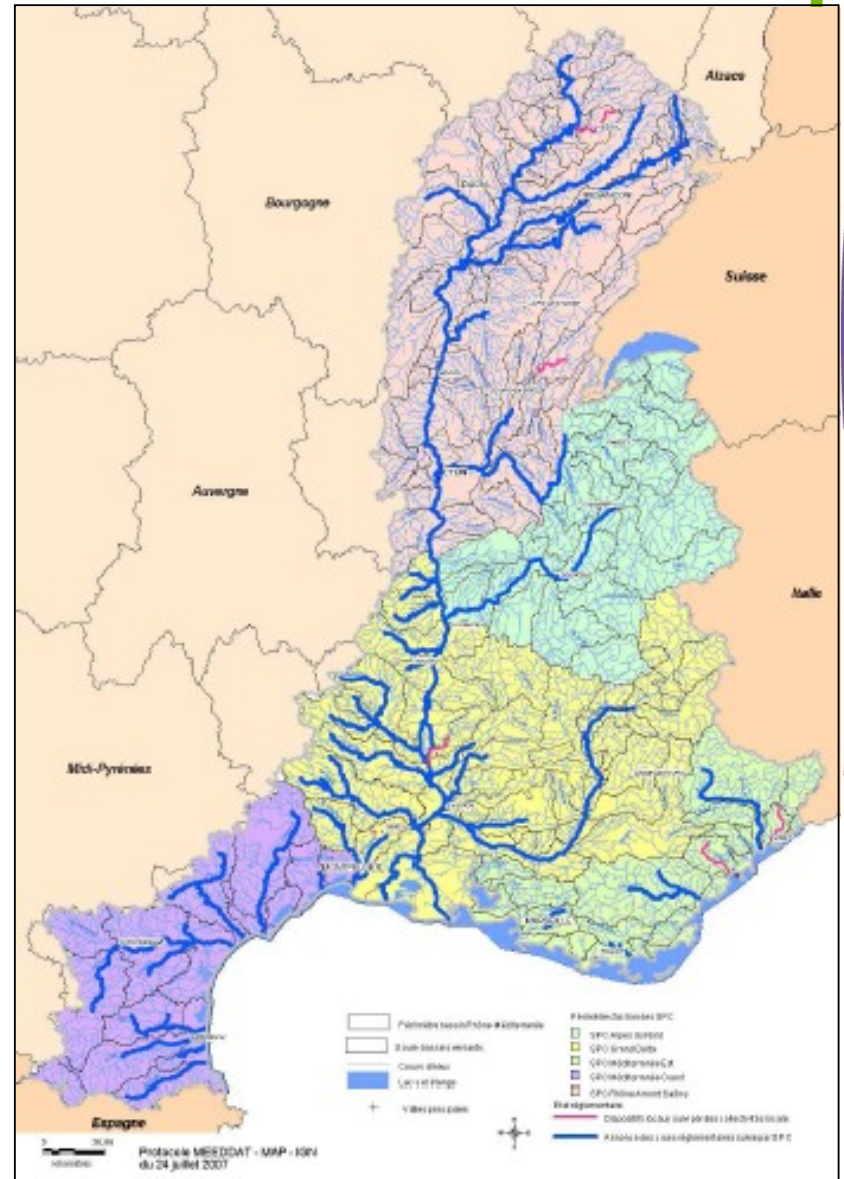
Présentation du district

- Pose le contexte **géographique** et **naturel**
- Recense les différents **types d'inondations** considérées
- Fait ressortir la **nature des principaux enjeux** du bassin



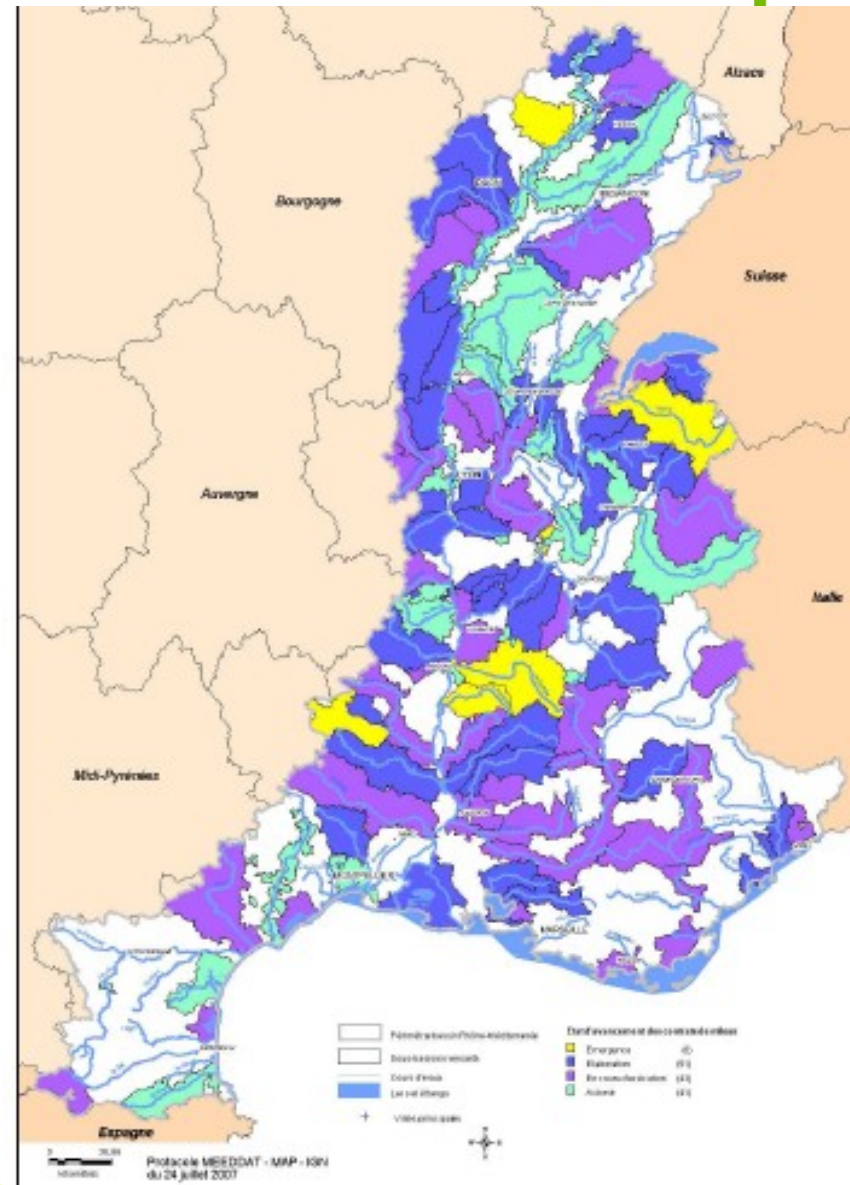
Présentation du district

- Pose le contexte **géographique** et **naturel**
- Recense les différents **types d'inondations** considérées
- Fait ressortir la **nature des principaux enjeux** du bassin
- Fait état des différentes **politiques de gestion des inondations** mise en oeuvre



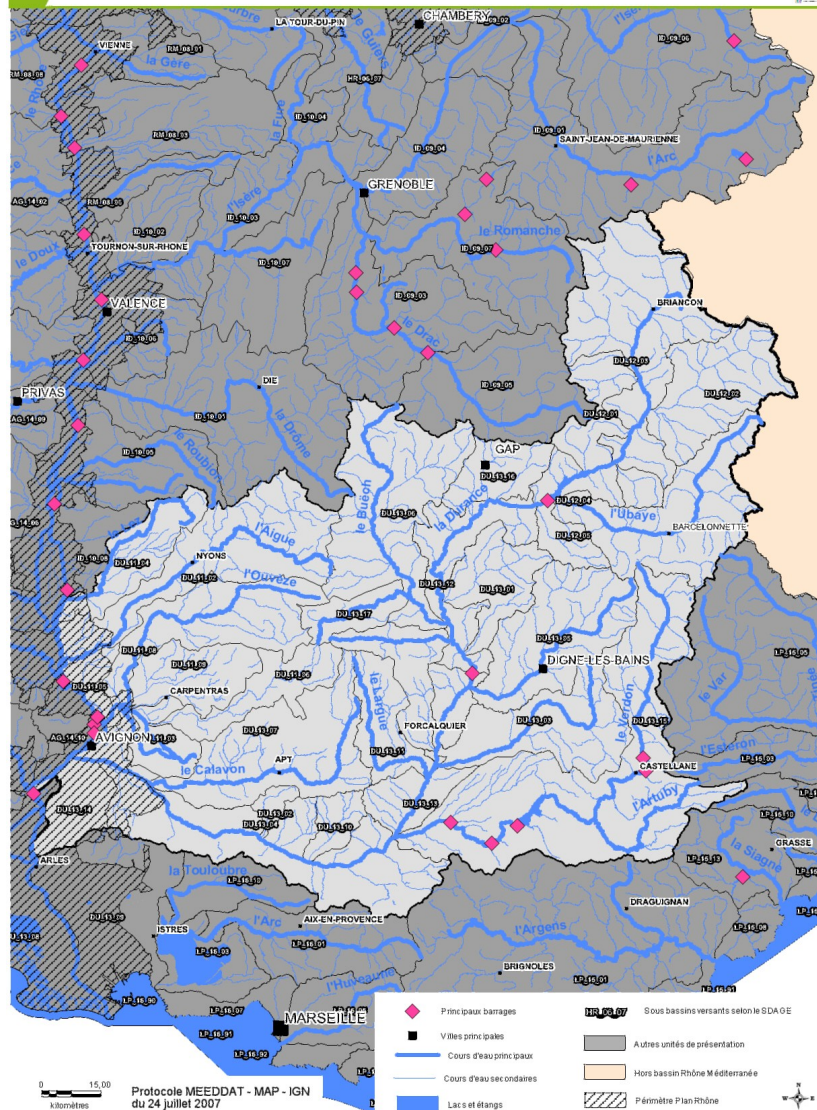
Présentation du district

- Pose le contexte **géographique** et **naturel**
- Recense les différents **types d'inondations** considérées
- Fait ressortir la **nature des principaux enjeux** du bassin
- Fait état des différentes **politiques de gestion des inondations** mises en oeuvre
- Présente une **photographie des différentes parties prenantes** à la politique de gestion des inondations



L'unité de Présentation Durance

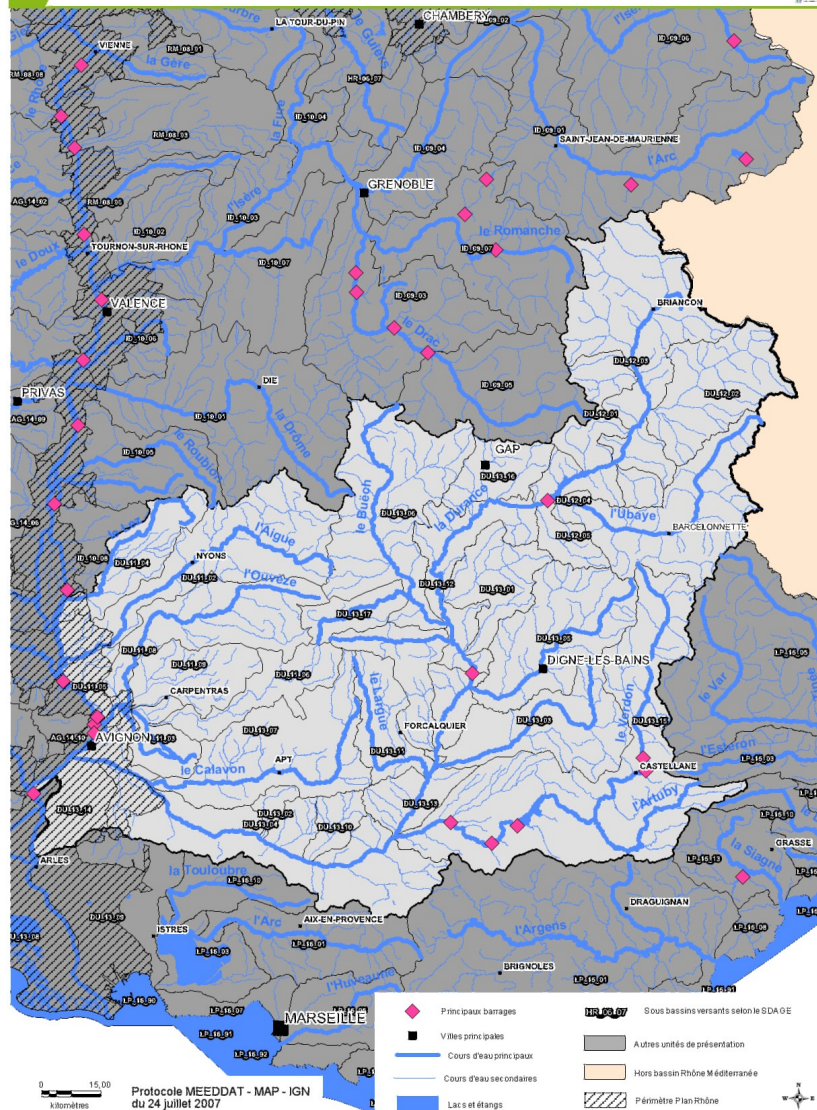
Représentation de l'hydrographie de l'unité de présentation



- Bassin versant de la Durance + Bassins versants Ouvèze, Aygues et Lez
- Un relief contrasté: Vallée du Rhône, Vallée de la Durance, Ecrins, Queyras, haute Provence
- Un territoire qui s'articule autour de la Durance (longueur 300 km, 2ème affluent du Rhône)
- Aménagements hydroélectriques ou hydrauliques importants sur certains bassins versants (barrages du Verdon, aménagements de la Durance, réseau d'irrigation ...)

L'unité de Présentation Durance

Représentation de l'hydrographie de l'unité de présentation

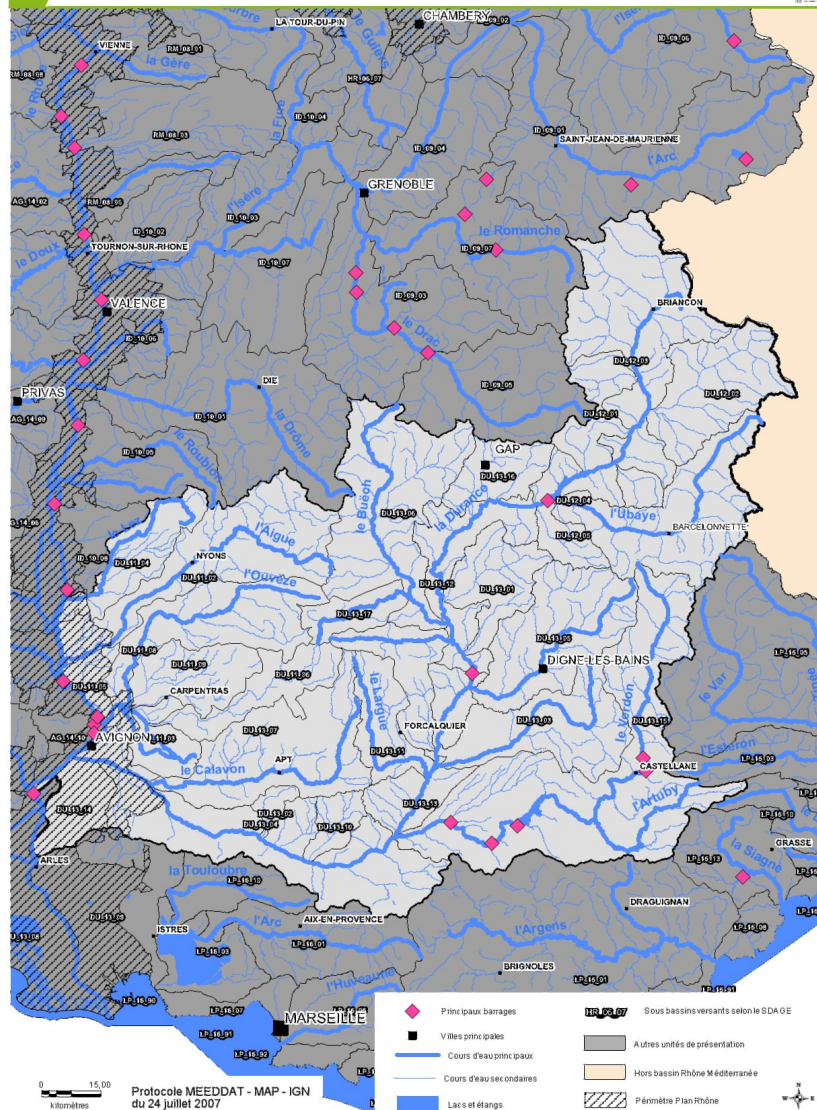


Les enjeux

- Une population très inégalement répartie sur le territoire
- La vallée du Rhône, axe de communication d'importance nationale, concentration d'activités économiques (tourisme, industries, agriculture)
- Une agriculture diversifiée et de haute valeur ajoutée (maraîchage, arboriculture, viticulture, élevage extensif ...)
- Projet de réacteur expérimental ITER

L'unité de Présentation Durance

Représentation de l'hydrographie de l'unité de présentation



Les phénomènes d'inondations

- Épisodes de type méditerranéen avec réactions rapides des cours d'eau
- Crues lentes du Rhône
- En zone de montagne, crues torrentielles et phénomènes associés (laves torrentielles, glissements de terrain...)
- Transport solide important
- Effet aggravant de la fonte des neiges pour les crues de printemps
- Défaillance éventuelle des aménagements tels que les digues ou les barrages

Analyse des événements du passé

Elle vise notamment à :

- Illustrer les **différents types de phénomènes** d'inondations
 - à l'échelle du district
 - à l'échelle de l'unité de présentation
- Apporter une vision sur la **fréquence des inondations passées** par un inventaire des crues connues sur le territoire (crues au moins décennales)

Lyon, juin 1856



Saints-Maries-de-la-Mer, novembre 1982



Besançon, janvier 1910



Nîmes, octobre 1988



Grand Bornand, juillet 1987



Draguignan, juin 2010



Événements retenus sur l'UP Durance

Régime hydro-climatique	Type de submersion	Evénement	Date
Régime méditerranéen	Débordement de cours d'eau	Crue millénale (?) de la Durance et ses affluents	1 ^{er} et 2 novembre 1843
Régime général	Débordement de cours d'eau	Crue largement centennale sur la Durance et affecte l'ensemble du bassin (Bléone, Verdon, etc.)	Octobre-novembre 1886
Régime méditerranéen, retour d'est	Débordement de cours d'eau et ruissellement	Crue centennale du Guil	13-14 juin 1957
Régime méditerranéen extensif	Débordement de cours d'eau	Crue de l'Ouvèze	Septembre 1992
Régime océanique et méditerranéen	Débordement de cours d'eau et ruissellement	Durance et Buëch, Calavon, Ouvèze, etc.	Janvier 1994

Volet historique de l'EPRI

Crués de la Durance et de ses affluents les 1er et 2 novembre 1843

Typologie / Circonstances :

- Épisode pluvieux intense sur une durée de 5 jours (peu de données météorologiques)

Conséquences :

- Crués de la Bléone, de l'Asse, du Verdon et de la Durance qui atteint 5500 m³/s à Mirabeau
- Inondations généralisées de toute la plaine en aval de Mirabeau
- Au moins 5 victimes et de nombreux dégâts aux infrastructures (routes, digues)
- Six ponts détruits entre Embrun et Avignon

Volet historique de l'EPRI

Crues de la Durance et de ses affluents les 1er et 2 novembre 1843



Deuxième pont des Mées rebâti de 1854 à 1857

Volet historique de l'EPRI

Crués de la Durance d'octobre à novembre 1886

Typologie / Circonstances :

- Épisode pluvieux particulièrement long ayant généré trois crues successives de la Durance et de certains de ses affluents en moins de 15 jours
- 450 mm en 29 jours sur le BV du Verdon

Conséquences :

- Les 27 et 28 octobre 1886 inondations de la rive gauche de la basse Durance (Graveson, Eyragues...)
- Le 12 novembre 1886 glissement de terrain près de Sisteron (3 morts)
- Terres agricoles inondées, dégâts aux ouvrages de protection, aux infrastructures ...

Volet historique de l'EPRI

Crue du Guil des 13 et 14 juin 1957

Typologie / Circonstances :

- Épisode orageux qui affecte dans un premier temps la vallée de l'Ubaye et s'étend aux vallées voisines par la suite
- Localement des cumuls de 250 mm en altitude qui entraînent une fusion du manteau neigeux

Conséquences :

- Réaction violente de différents torrents et crue dévastatrice du Guil
- Le Queyras isolé pendant plusieurs semaines
- Deux morts et des centaines de personnes évacuées (Ceillac, Barcelonnette, Saint-Paul ...)
- Dégâts considérables aux routes, voies ferrées, réseaux...
- 200 ha de terres agricoles touchés dont 120 ha de manière définitive
- Dégâts estimés à 1 milliard de francs de l'époque

Volet historique de l'EPRI

Crue du Guil des 13 et 14 juin 1957



Vue aérienne des inondations à Ceillac et à Ville-Vieille
(Source : ONF et RTM 05)



Volet historique de l'EPRI

Crue de l'Ouvèze en septembre 1992

Typologie / Circonstances :

- Épisode orageux qui touche le flanc Ouest du Mont Ventoux
- En amont de Vaison-la-Romaine les intensités sont très importantes (150 à 200 mm en 2 heures)

Conséquences :

- Crue de l'Ouvèze et de l'ensemble des cours d'eau du bassin versant Sud-Ouest Mont Ventoux
- Inondations catastrophiques sur Vaison-la-Romaine: camping dévasté, maisons emportées ...
- 41 victimes
- Plus en aval, Bédarrides inondée pendant 2 jours, 80% des maisons touchées
- Dégâts estimés à 500 millions de francs



Volet historique de l'EPRI

Crue de l'Ouvèze en septembre 1992



Crue à Vaison-la-Romaine du 22 septembre 1992 au droit du Pont-Romain - Vue aérienne des inondations dans le Vaucluse (source : INA)

Volet historique de l'EPRI

Crues de janvier 1994 sur le bassin versant de la Durance

Typologie / Circonstances :

- La partie centrale du bassin versant est touché par un épisode pluvieux très intense
- Cumuls pluviométriques atteignent localement 300 mm en 36 h

Conséquences :

- Crues du Calavon, de l'Ouvèze et de la Durance notamment
- Nombreuses personnes évacuées, habitations inondées, sur les communes de Lauris, Cavaillon, Sisteron, les Mées, Entraigues ...
- Des milliers d'hectares inondés



Volet historique de l'EPRI

Crues de janvier 1994 sur le bassin versant de la Durance



Crue de la Durance de janvier 1994 (source : DDE 04), crue des Eaux-Chaudes, Digne-les-Bains, 1994 (source : ONF-RTM 04), Crue du Calavon à Apt en janvier 1994 (source : INA)

Impact potentiel des inondations futures

Objectif :

Caractériser, sur l'ensemble du territoire, le **risque** potentiel d'inondations sur la base d'indicateurs communs.

Cette caractérisation est faite pour :

- chaque type **d'inondation**
- chaque type **d'enjeux** considéré
(santé, environnement, patrimoine et activités)

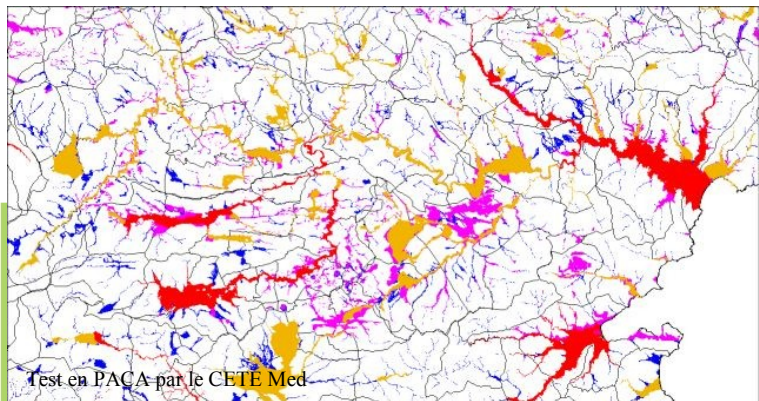
Elle doit approcher au mieux des connaissances disponibles **l'événement extrême potentiel**

Elle sera **un des facteurs** de la sélection des TRI

Impact potentiel des inondations futures

procédé

Construire une enveloppe sur la base de laquelle on calcule les indicateurs de risque
: enveloppe approchée des inondations potentielles (EAIP)

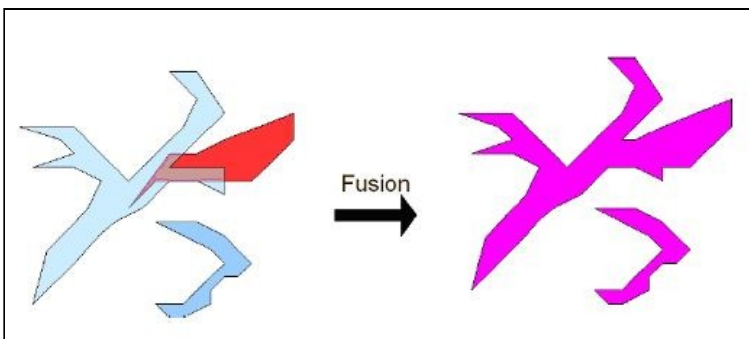
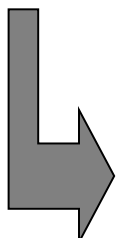


Test en PACA par le CETE Med

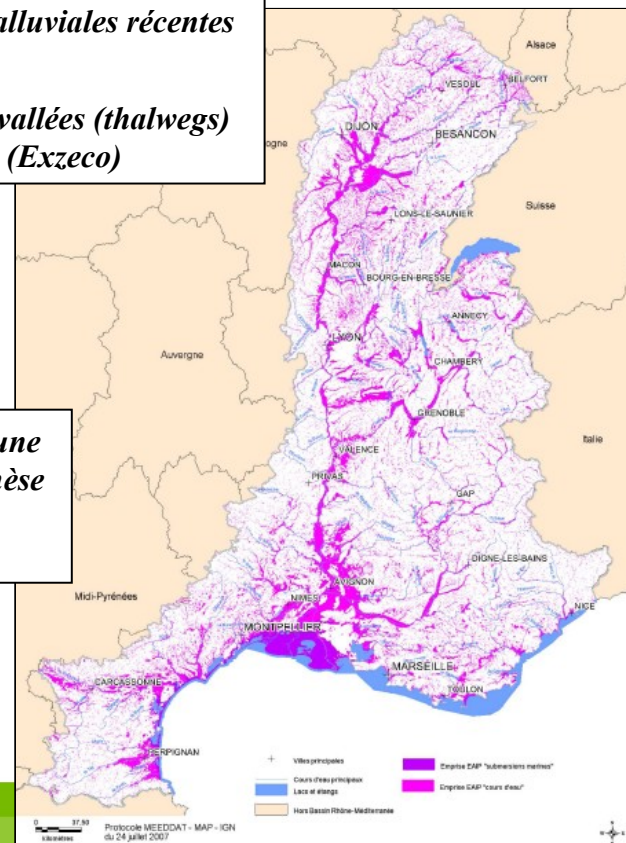
Informations connues sur les zones inondables issues de différentes sources (études PPR, AZI, ...)

+ *compléments d'information*

- *Connaissance géologique des zones alluviales récentes (BRGM)*
- *Connaissance de la topographie des vallées (thalwegs) pour identifier les zones d'écoulement (Exzeco)*



Constitution d'une couche de synthèse utilisée pour les calculs

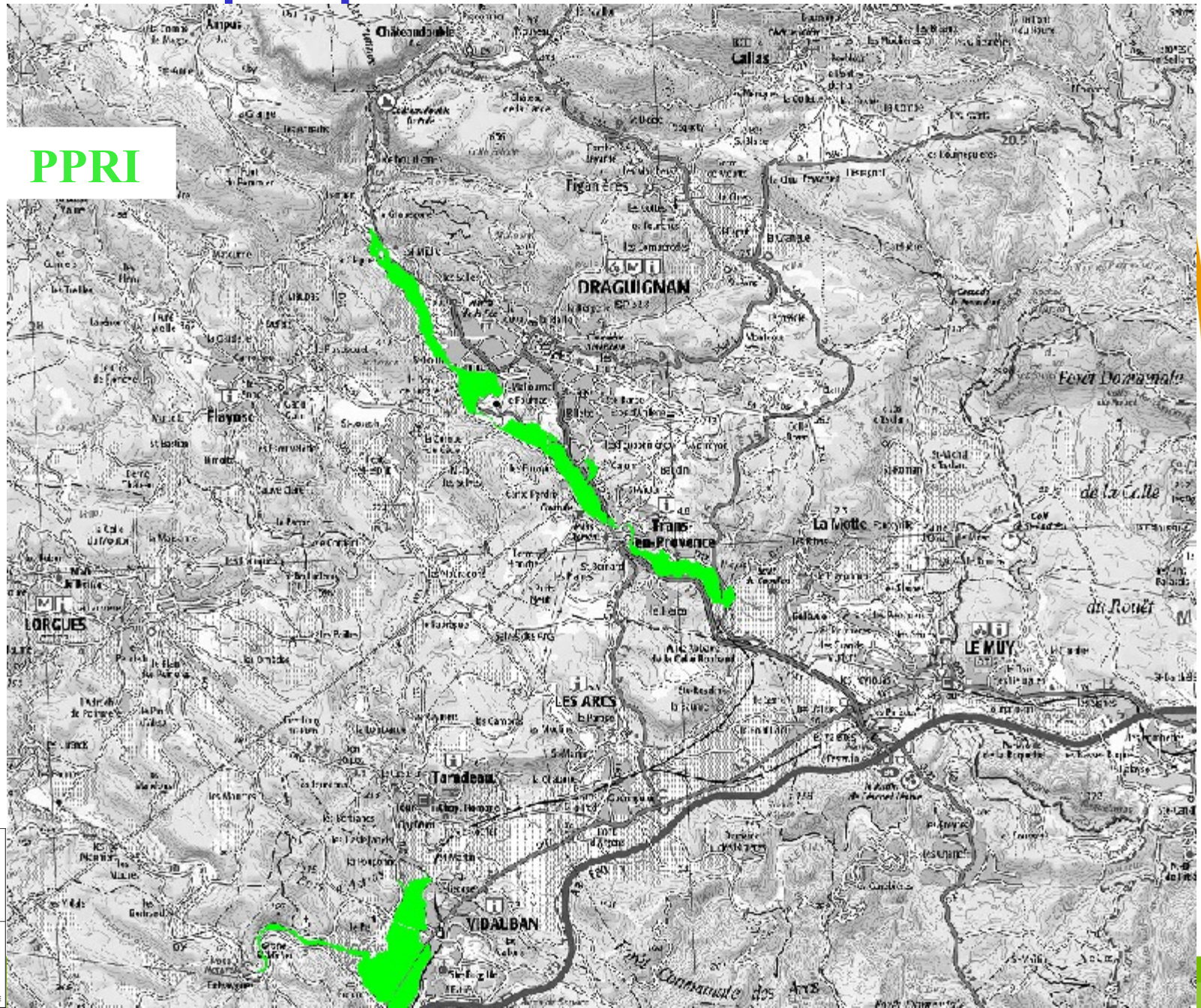


Échelle de validité : 1/100 000

DREAL de bassin Rhône-Méditerranée – Service Prévention des Risques

Impact potentiel des inondations futures

PPRI

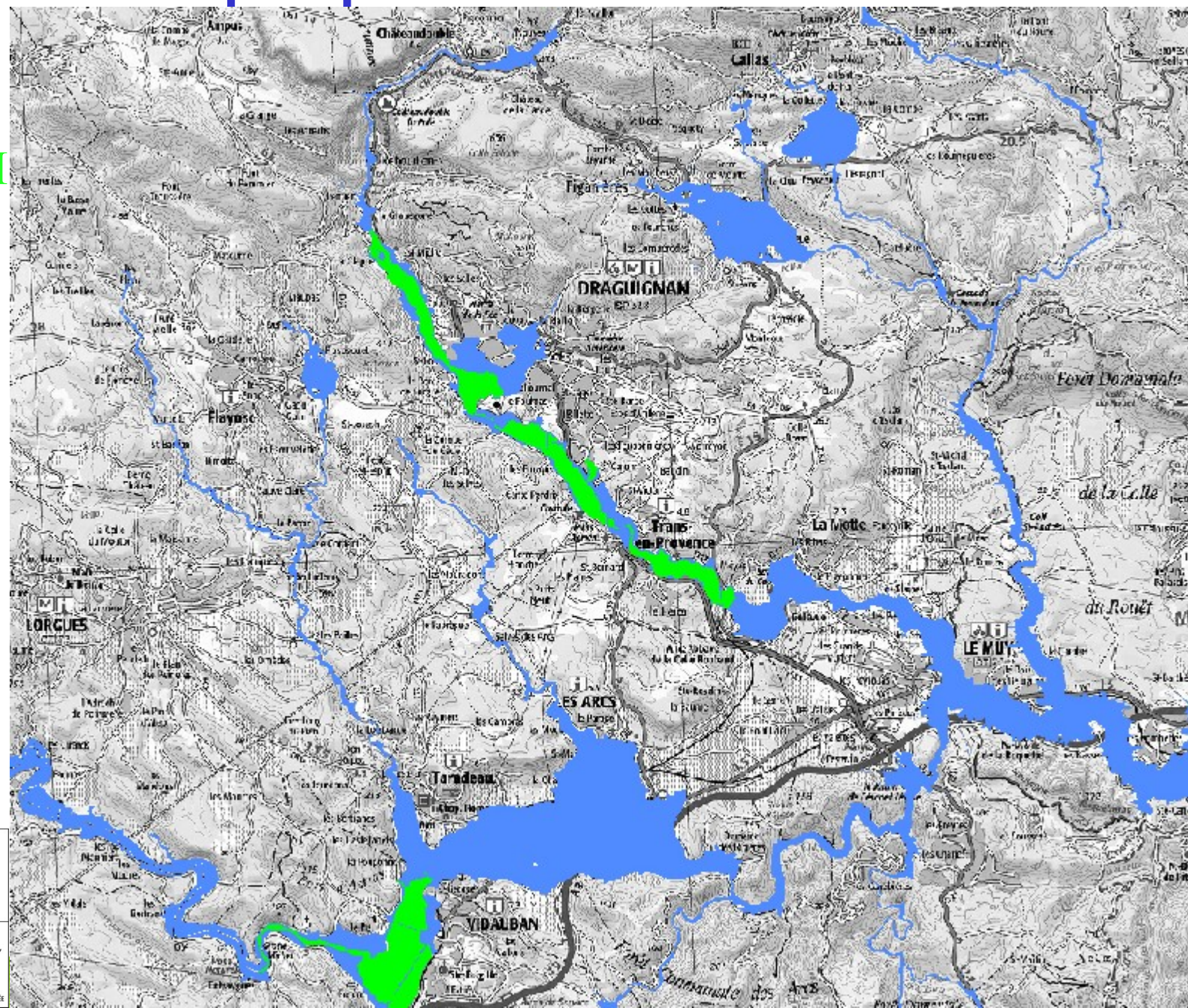


Impact potentiel des inondations futures

PPRI

+

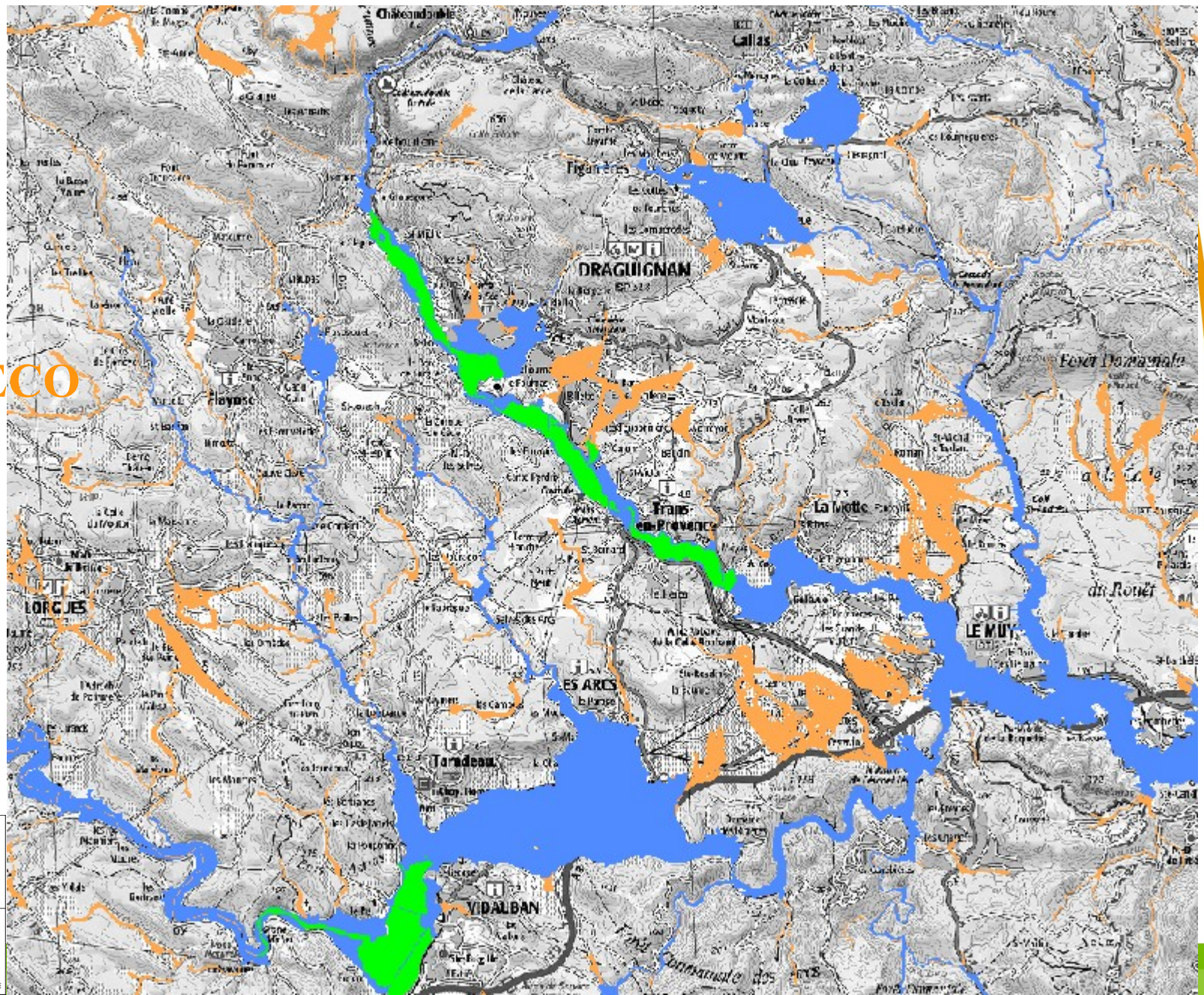
AZI



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
RHÔNE-ALPES
BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Impact potentiel des inondations futures

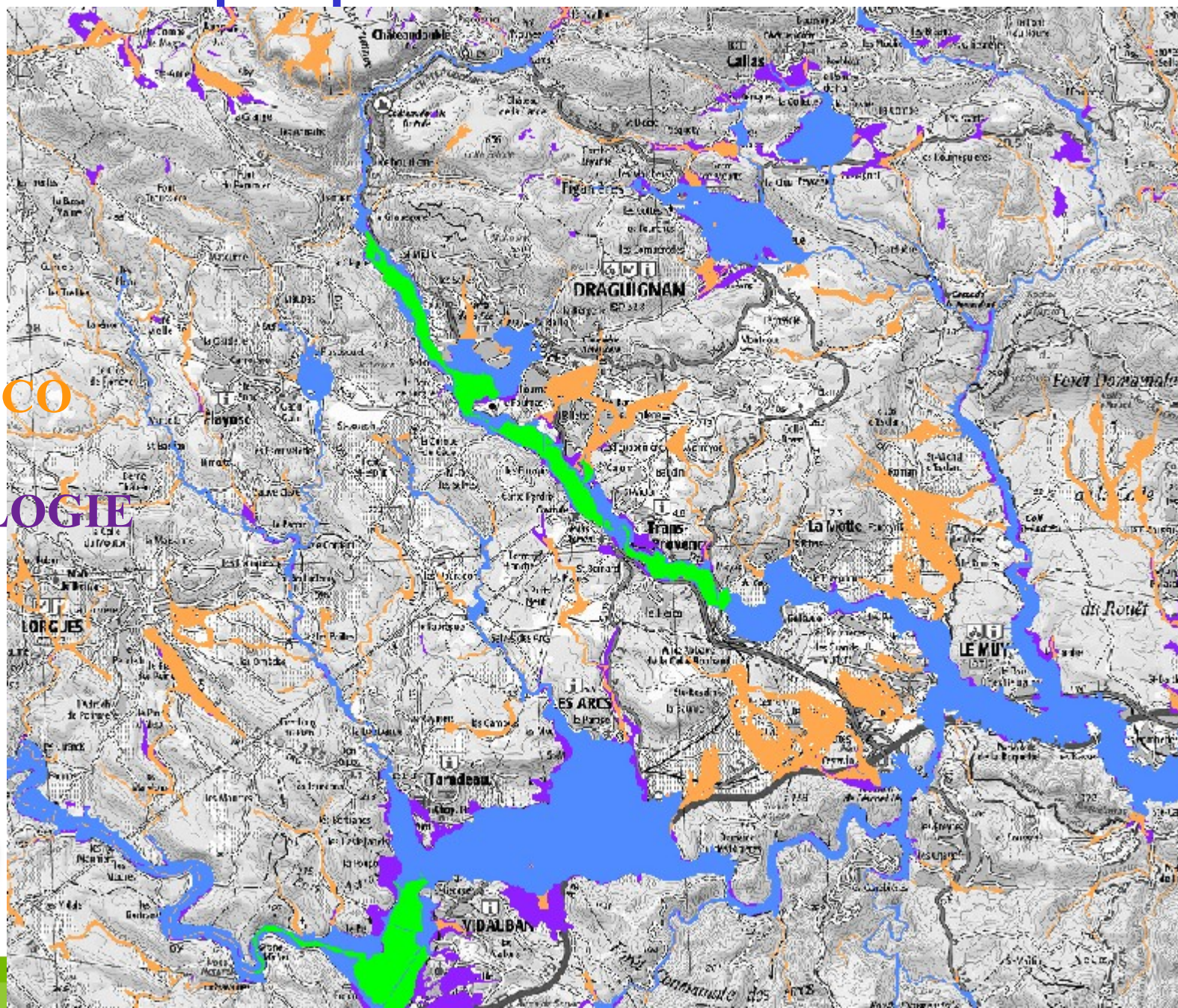
PPRI
+
AZI
+
EXZECO



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
RHÔNE-ALPES
BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

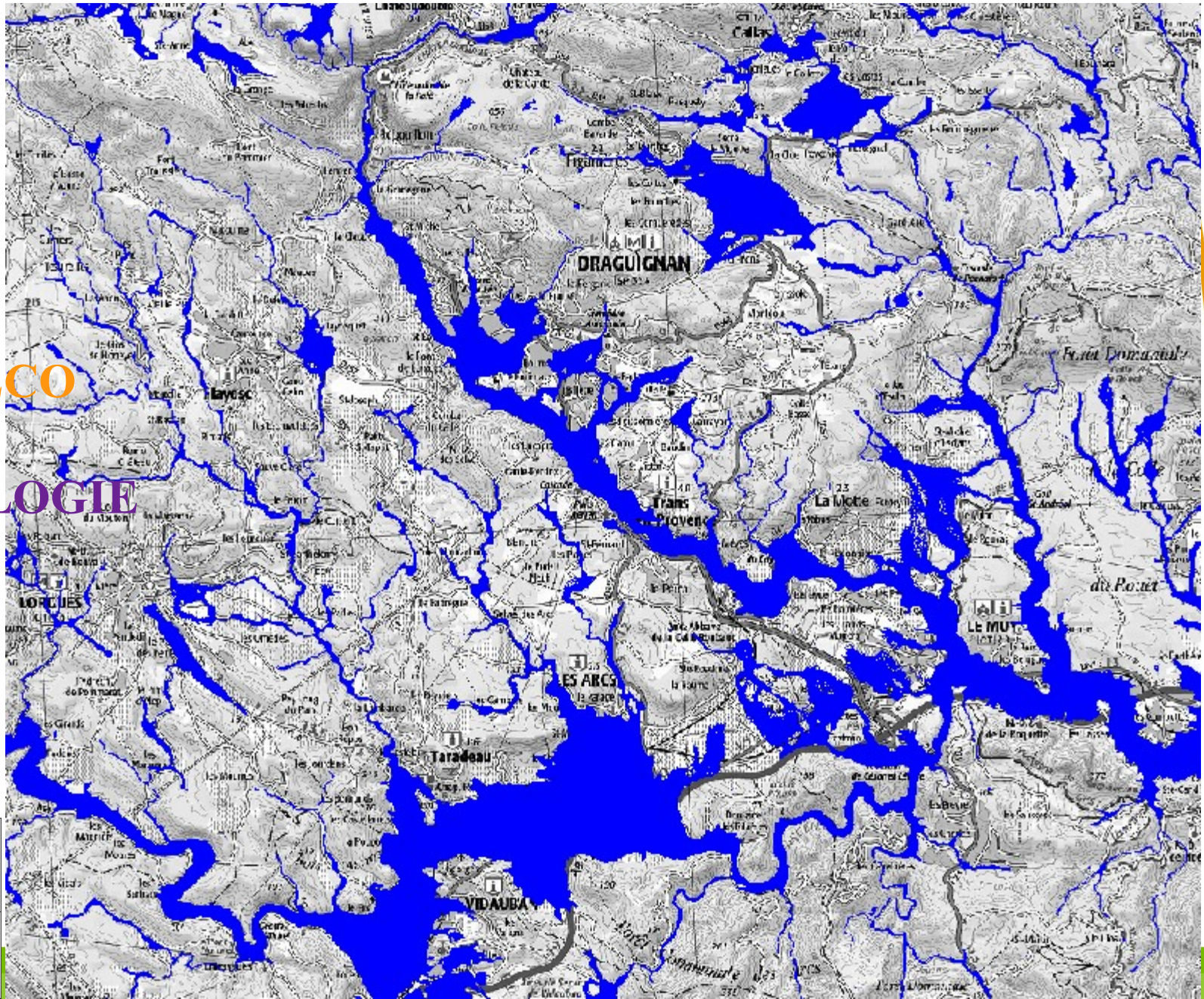
Impact potentiel des inondations futures

PPRI
+
AZI
+
EXZECO
+
GEOLOGIE



Impact potentiel des inondations futures

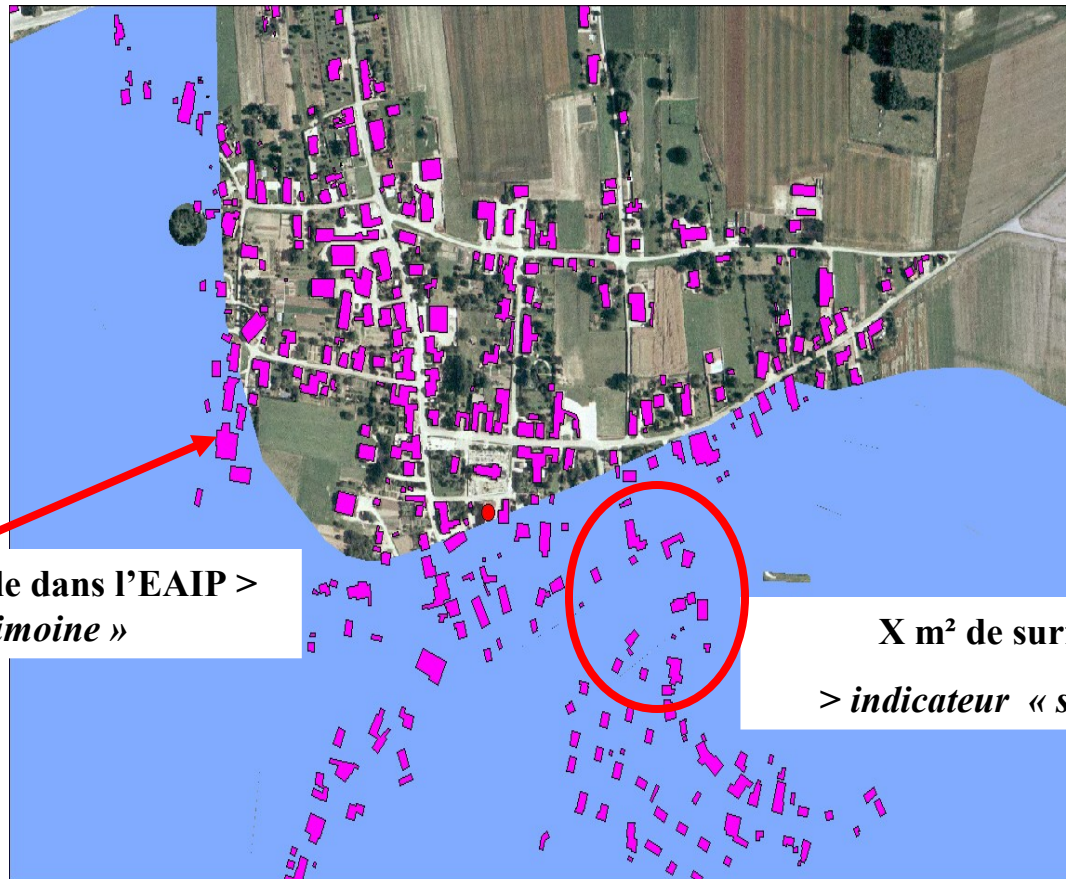
PPRI
+
AZI
+
EXZECO
+
GEOLOGIE
=
EAIP



Impact potentiel des inondations futures

procédé

L'évaluation des impacts potentiels des inondations futures se fait par *croisement* entre *EAIP* et *indicateurs* connus sur l'ensemble du territoire



1 monument remarquable dans l'EAIP >
indicateur « patrimoine »

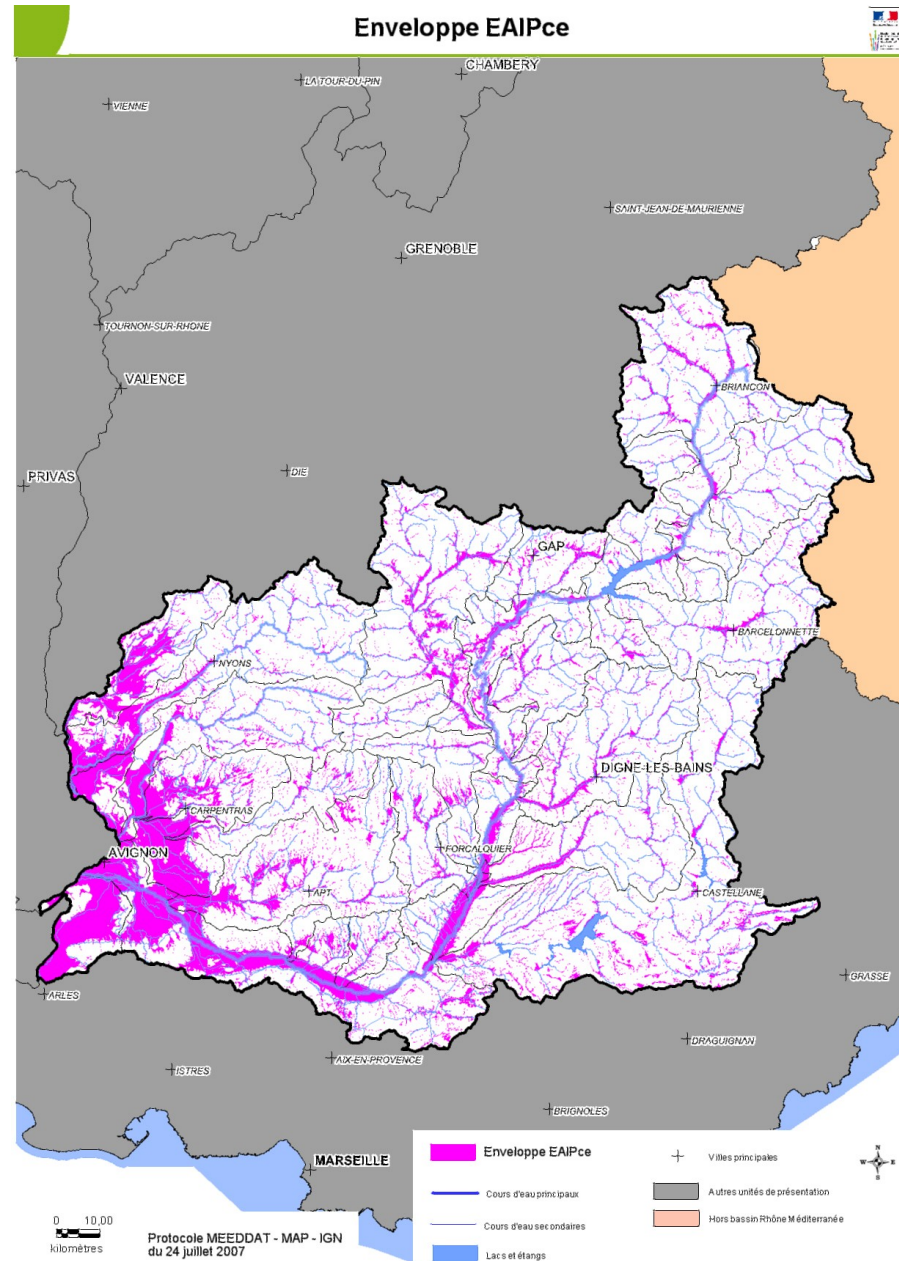
X m² de surface de bâti en ZI

> *indicateur « surface bâti en EAIP »*

EPRI : caractérisation des enjeux

Impacts potentiels des inondations futures

Enveloppe approchée des inondations potentielles débordement de cours d'eau

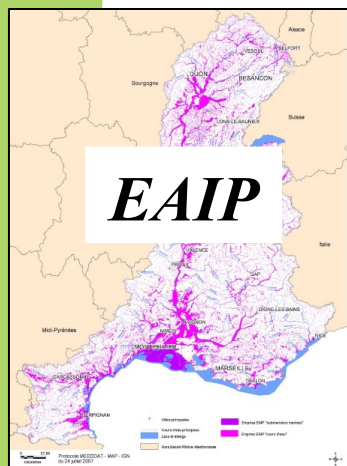


Impact potentiel des inondations futures

procédé

2. Calculer les indicateurs d'impact des inondations

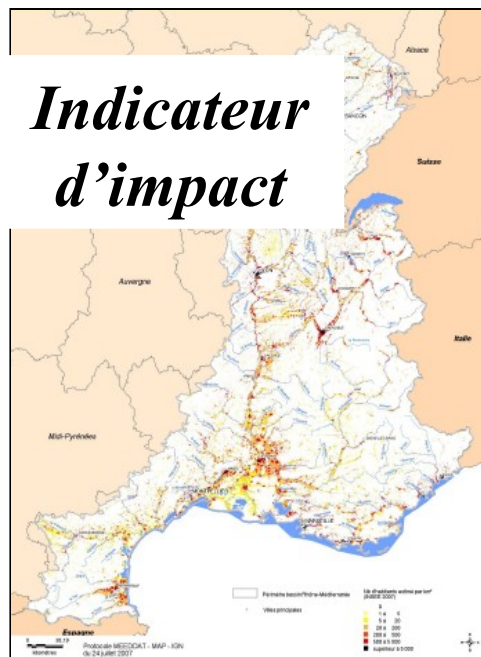
- Soit par le croisement des enveloppes avec les enjeux à prendre en compte
- Soit à partir d'indicateurs spécifiques
(exemple: communes fortement soumises aux laves torrentielles ou Nb d'évènements déclarés CatNat)



EAIP

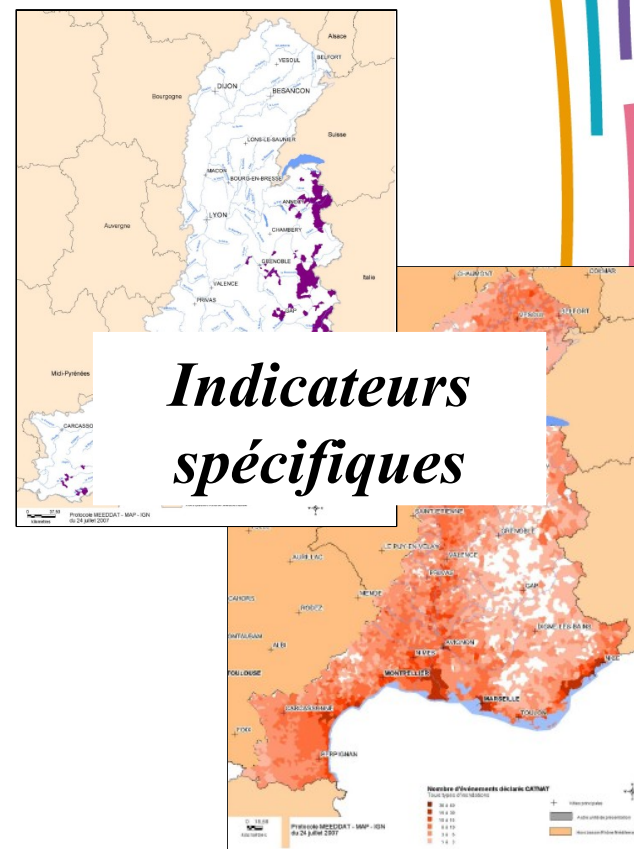
+

=

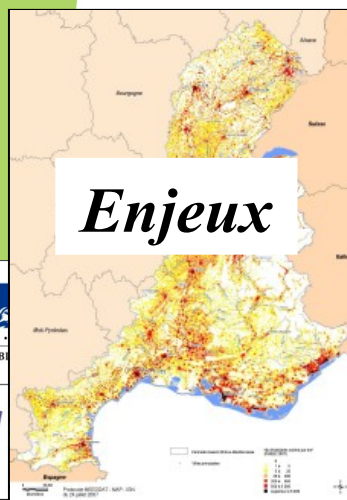


**Indicateur
d'impact**

ou



**Indicateurs
spécifiques**

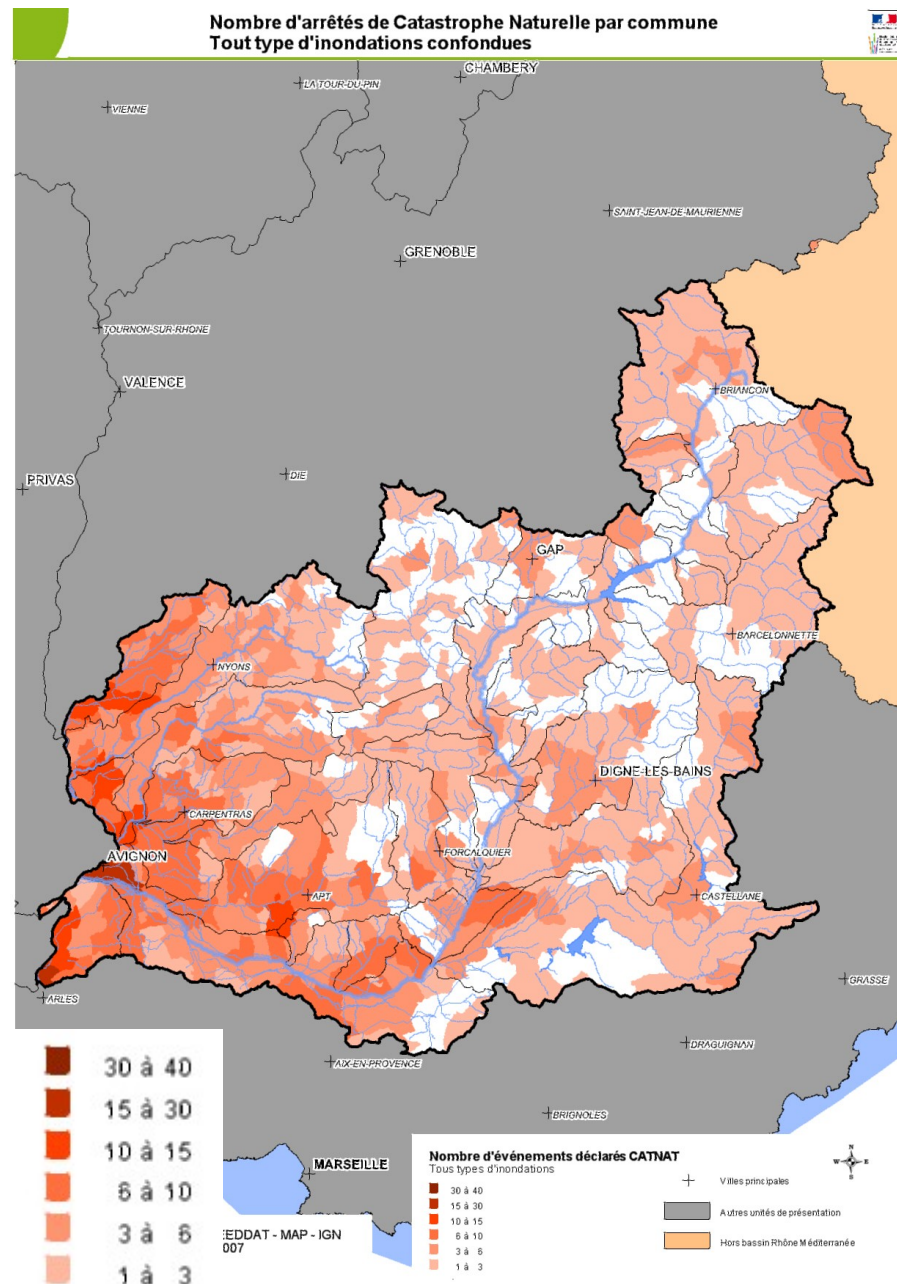


Enjeux

EPRI : caractérisation des enjeux

Impacts potentiels des inondations futures

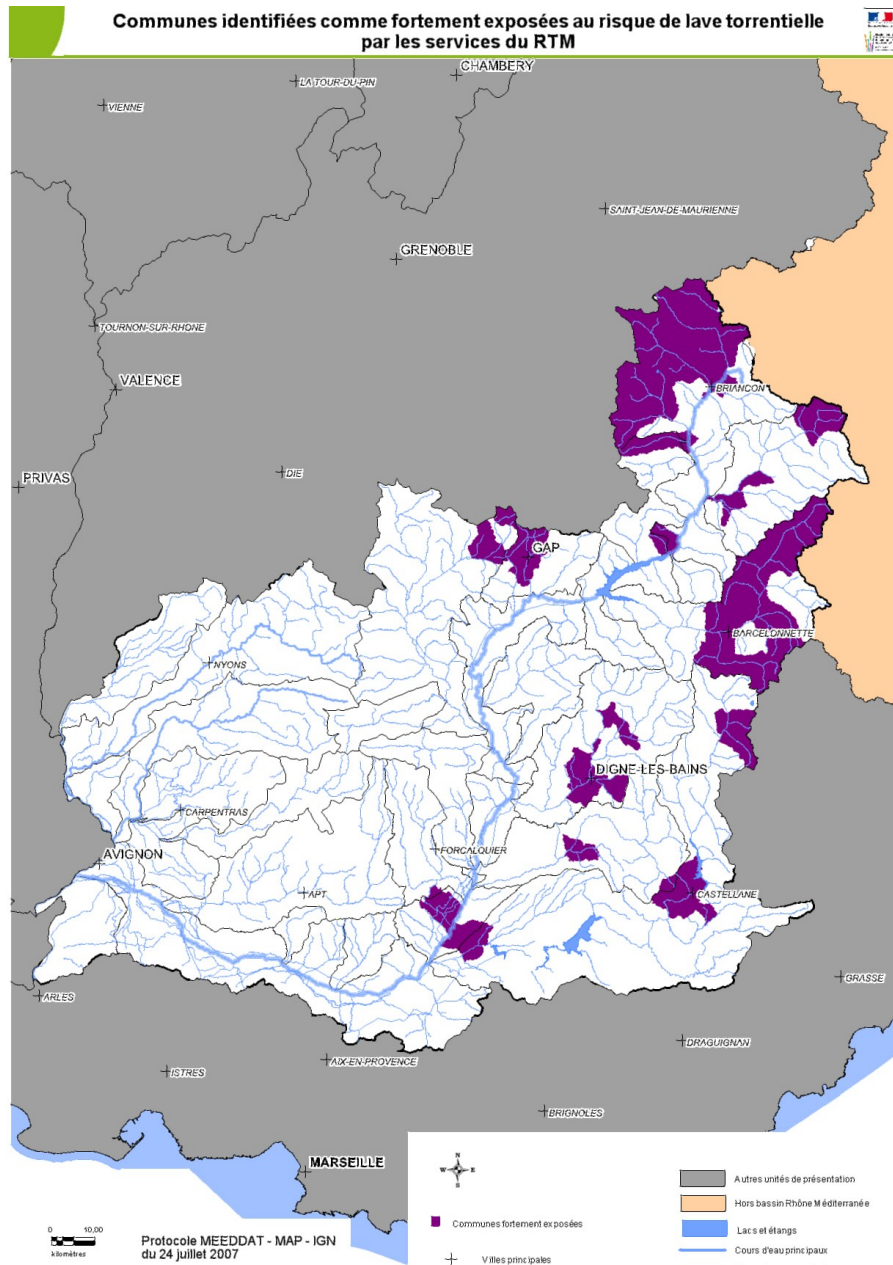
Arrêtés CATNAT



EPRI : caractérisation des enjeux

Impacts potentiels des inondations futures

Risques de crues et laves torrentielles (source RTM)

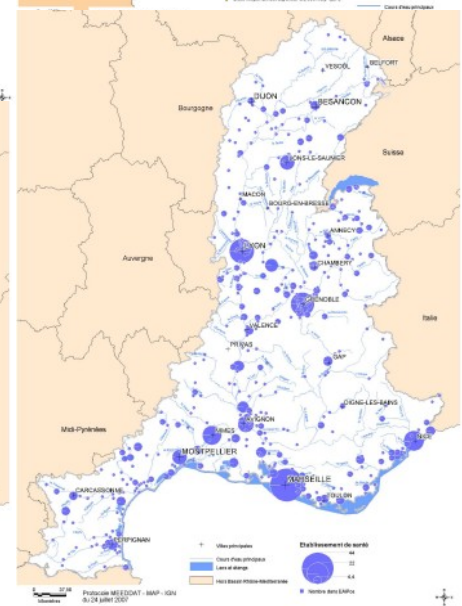
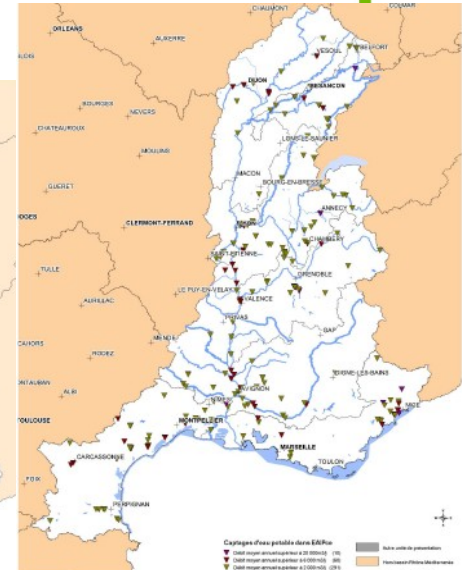
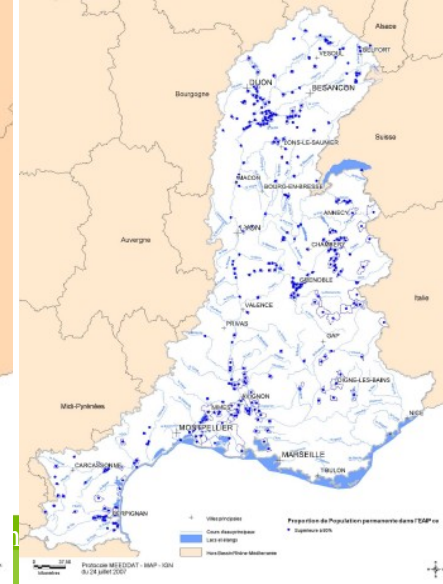
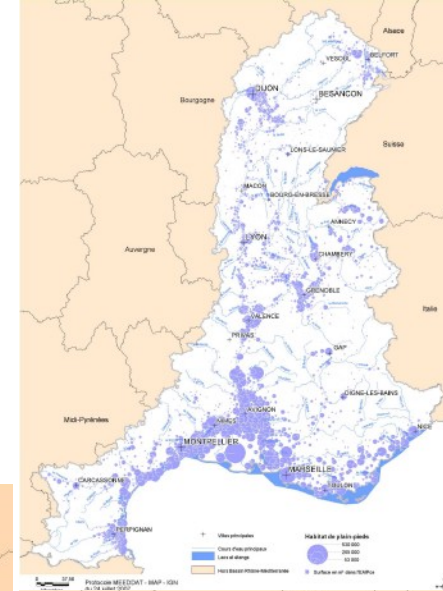
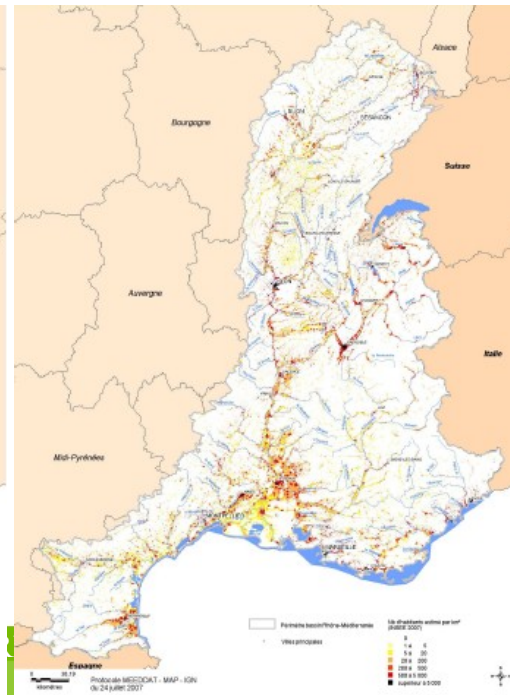
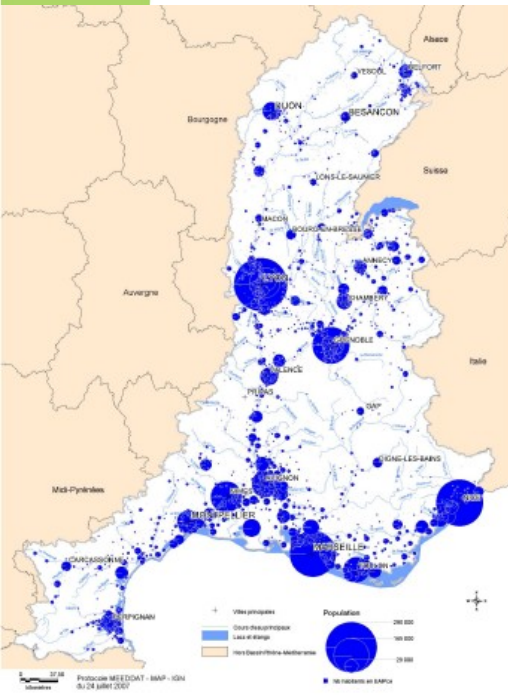


Impact potentiel des inondations futures

Type d'enjeux

1. Indicateurs d'impact pour la santé humaine

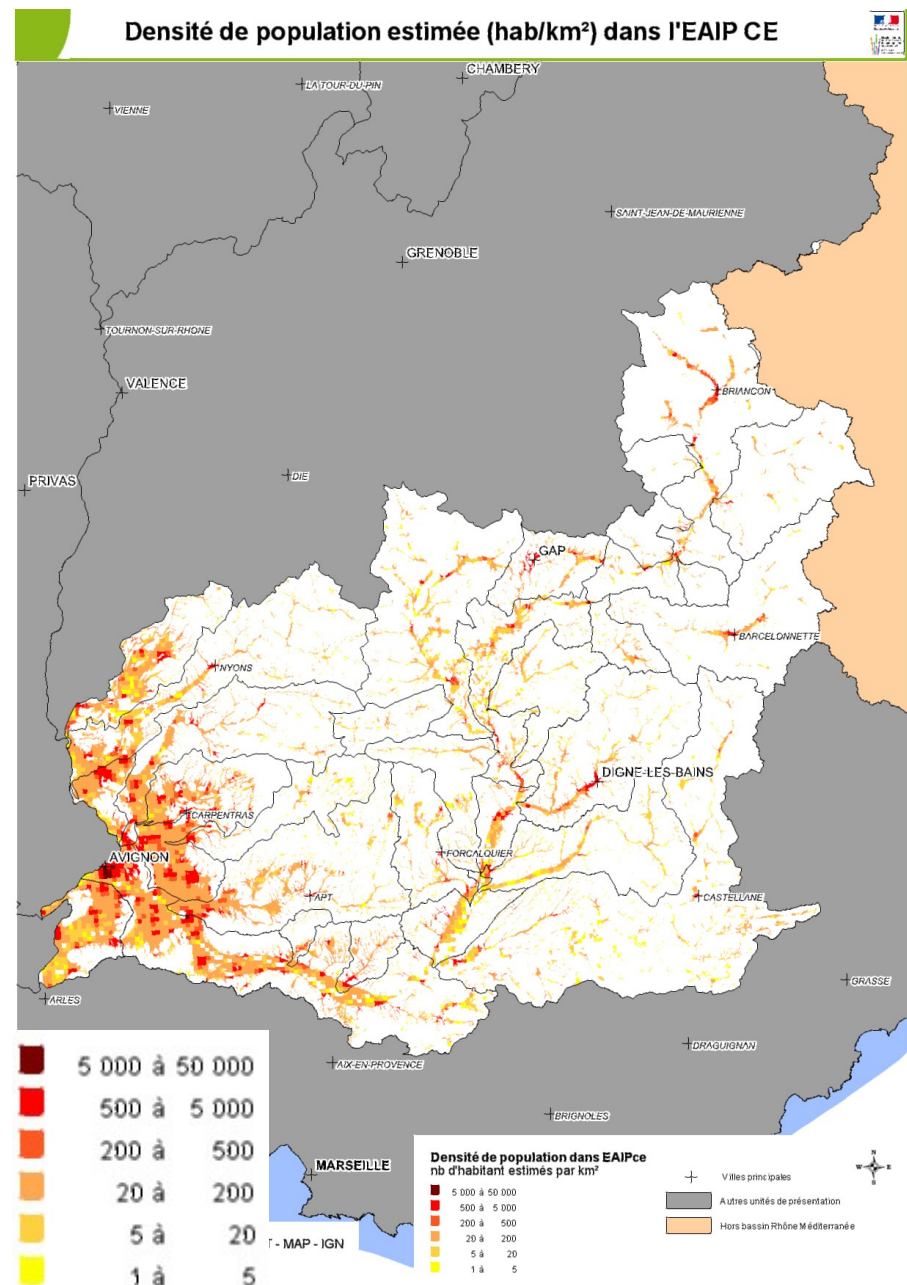
- Population permanente
- Densité de population
- Proportion de population
- Emprise de l'habitat de plain-pied
- Nombre d'établissement de santé
- Captages d'eau potable



Impacts potentiels sur la santé humaine

carte « densité de
population dans
l'EAIP »

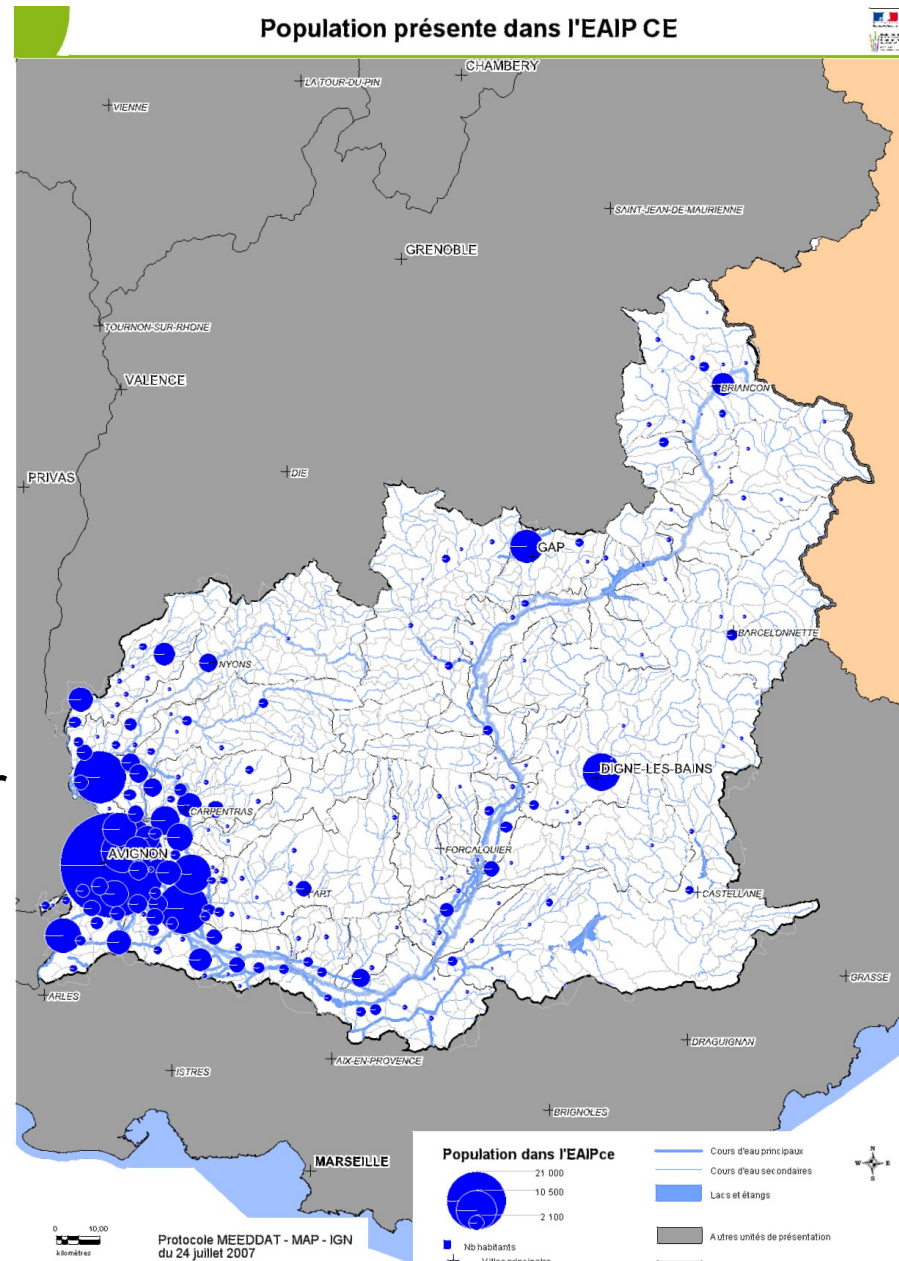
➤ Forte densité entre
Orange, Avignon et
Cavaillon



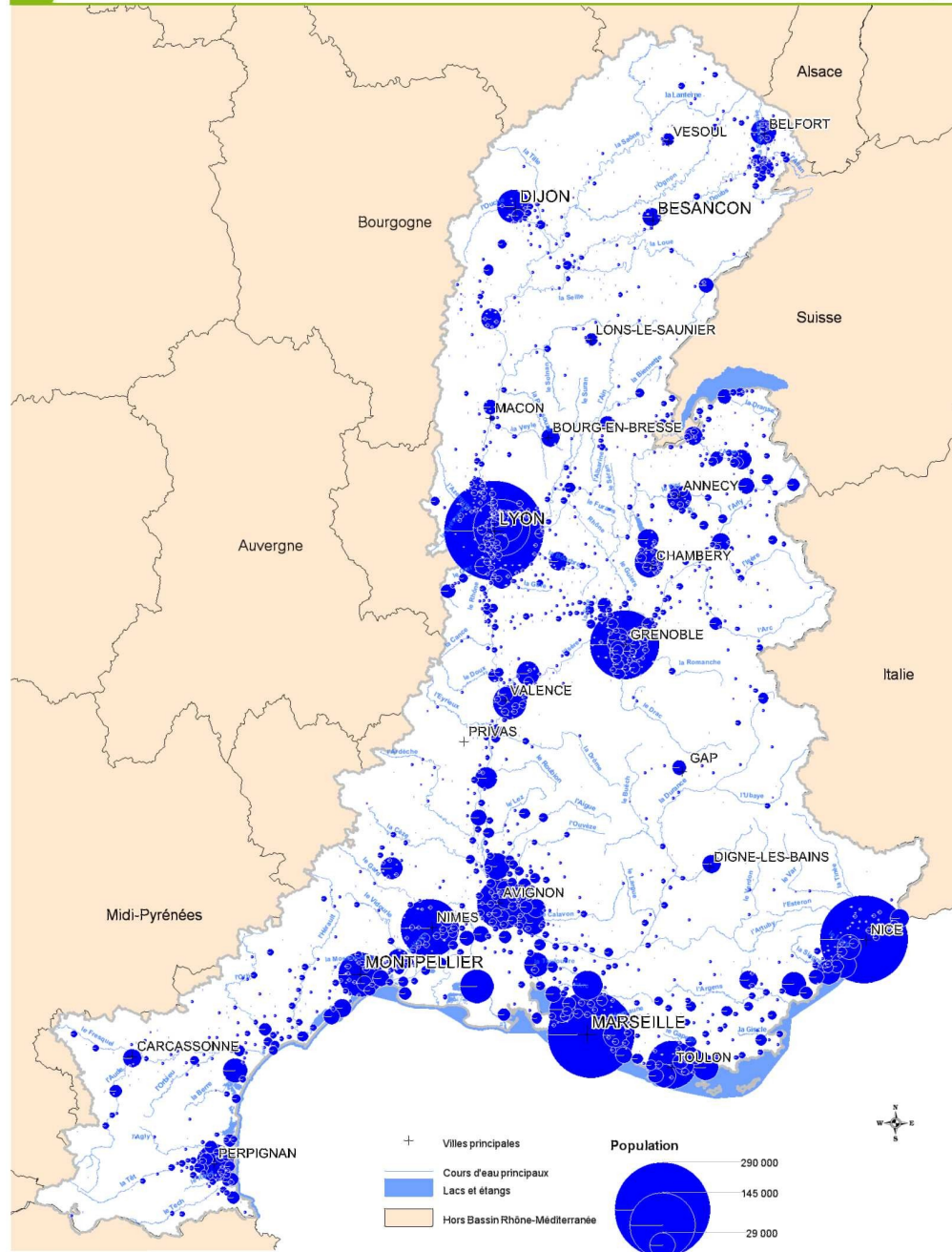
Impacts potentiels sur la santé humaine

carte « population
dans l'EAIP »

- Prédominance de la plaine de Comtat
- Population dans l'EAIP localement importante sur Gap, Digne-les-Bains et Briançon



Population résidente en EAIPce



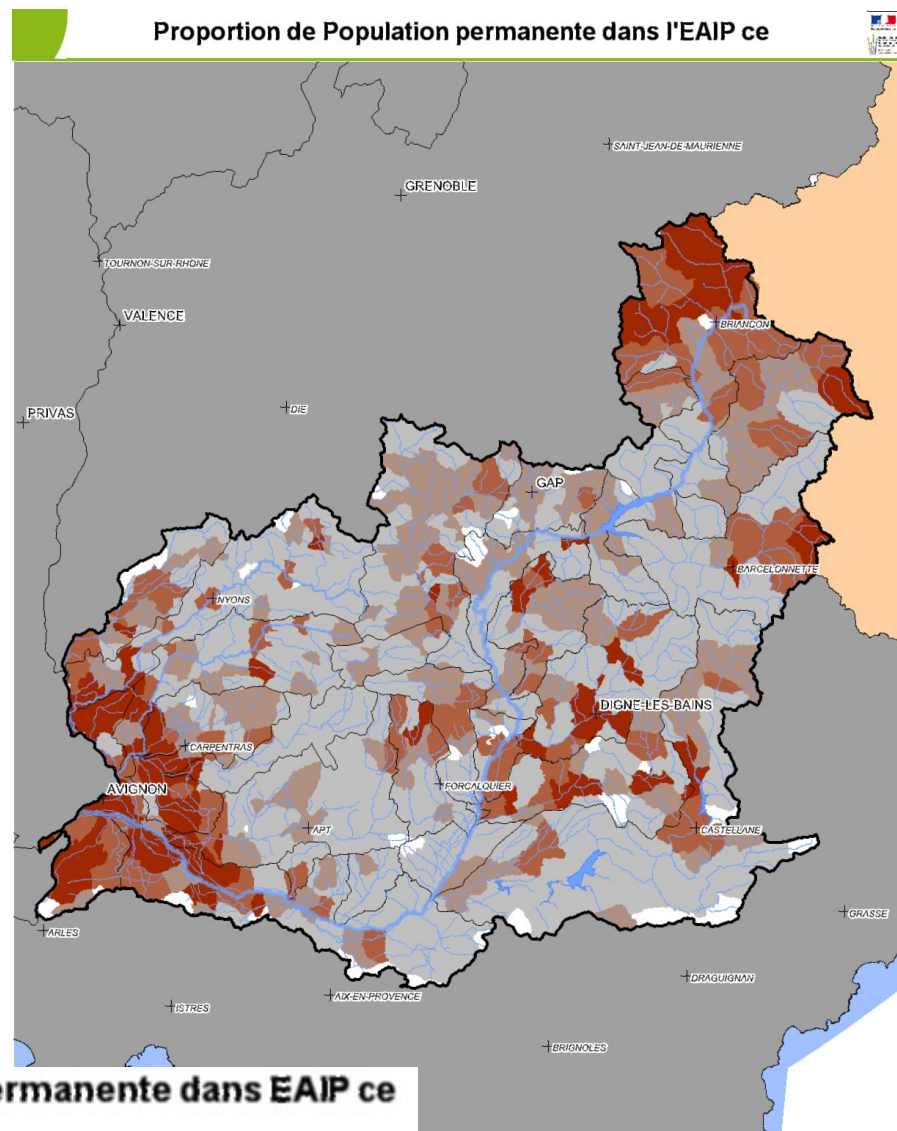
Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du logement

RHÔNE-ALPES
BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

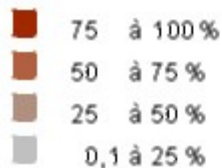
DREAL de bas

Impacts potentiels sur la santé humaine

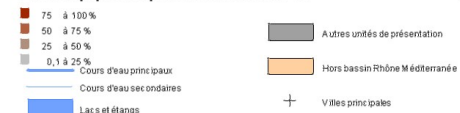
carte « proportion
de population
permanente dans
l'EAIP »



Part de la population permanente dans EAIP ce



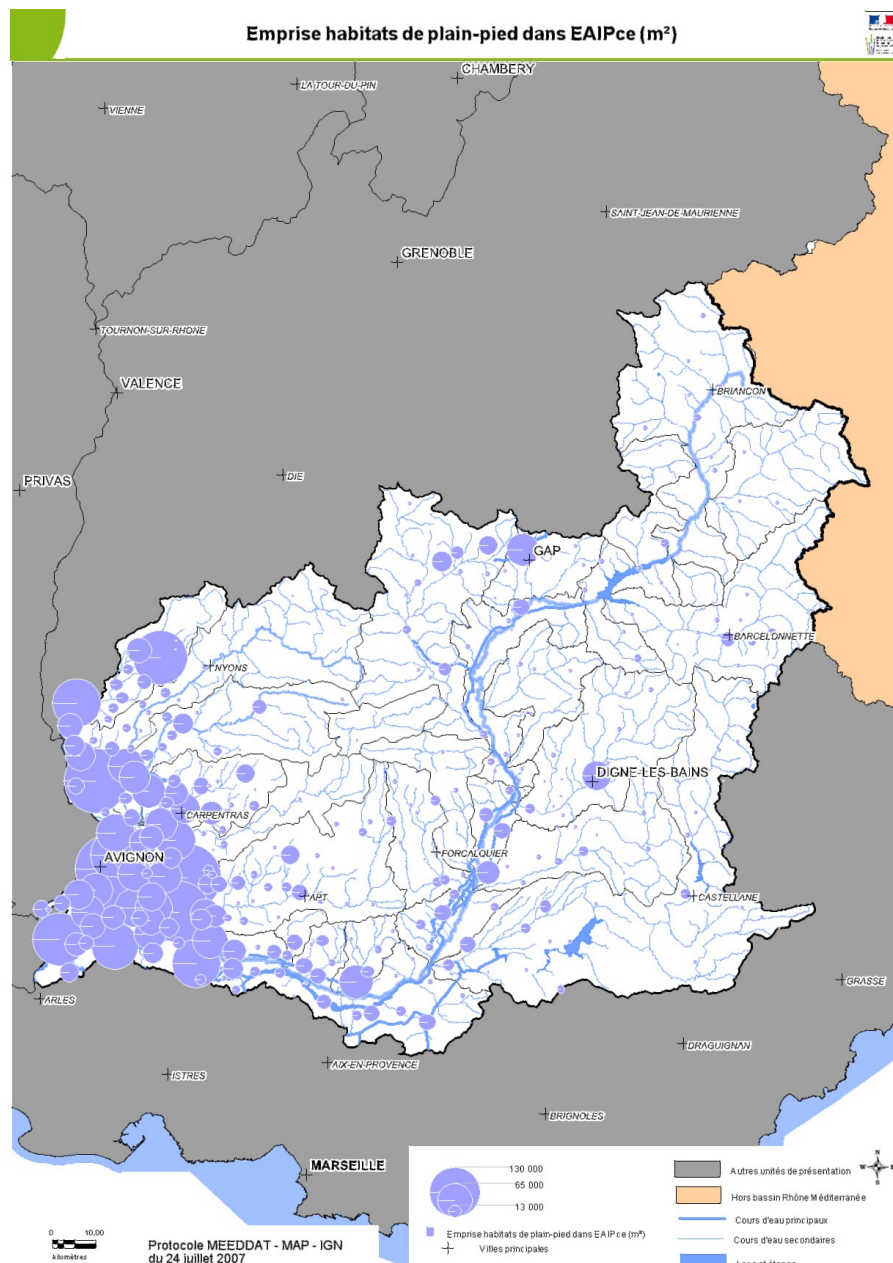
Part de la population permanente dans EAIP ce



Impacts potentiels sur la santé humaine

carte « emprise
habitat de plain pied
dans l'EAIP »

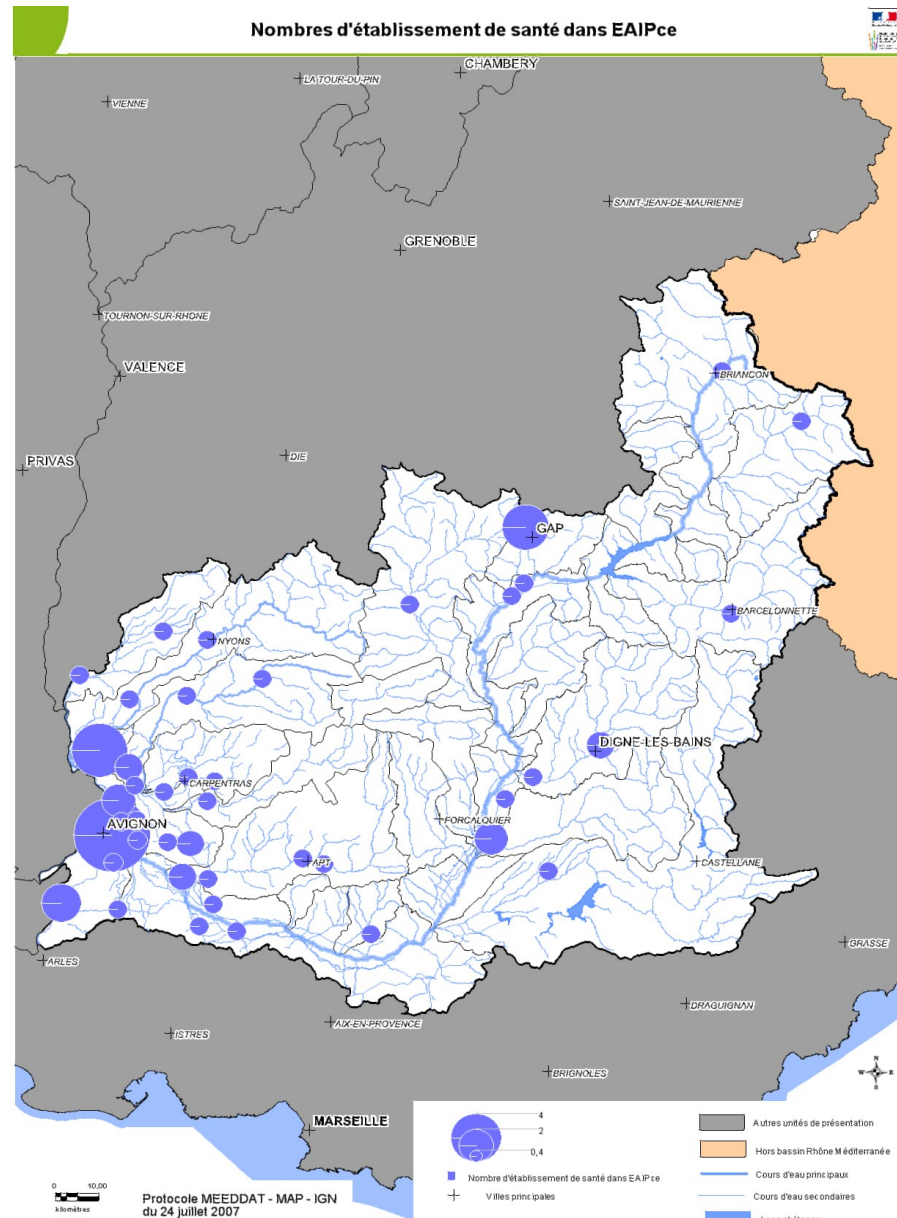
➤ Vulnérabilité
particulière de l'ensemble
de la plaine située entre
Bollène, Cavailon et
Tarascon



Impacts potentiels

sur la santé
humaine

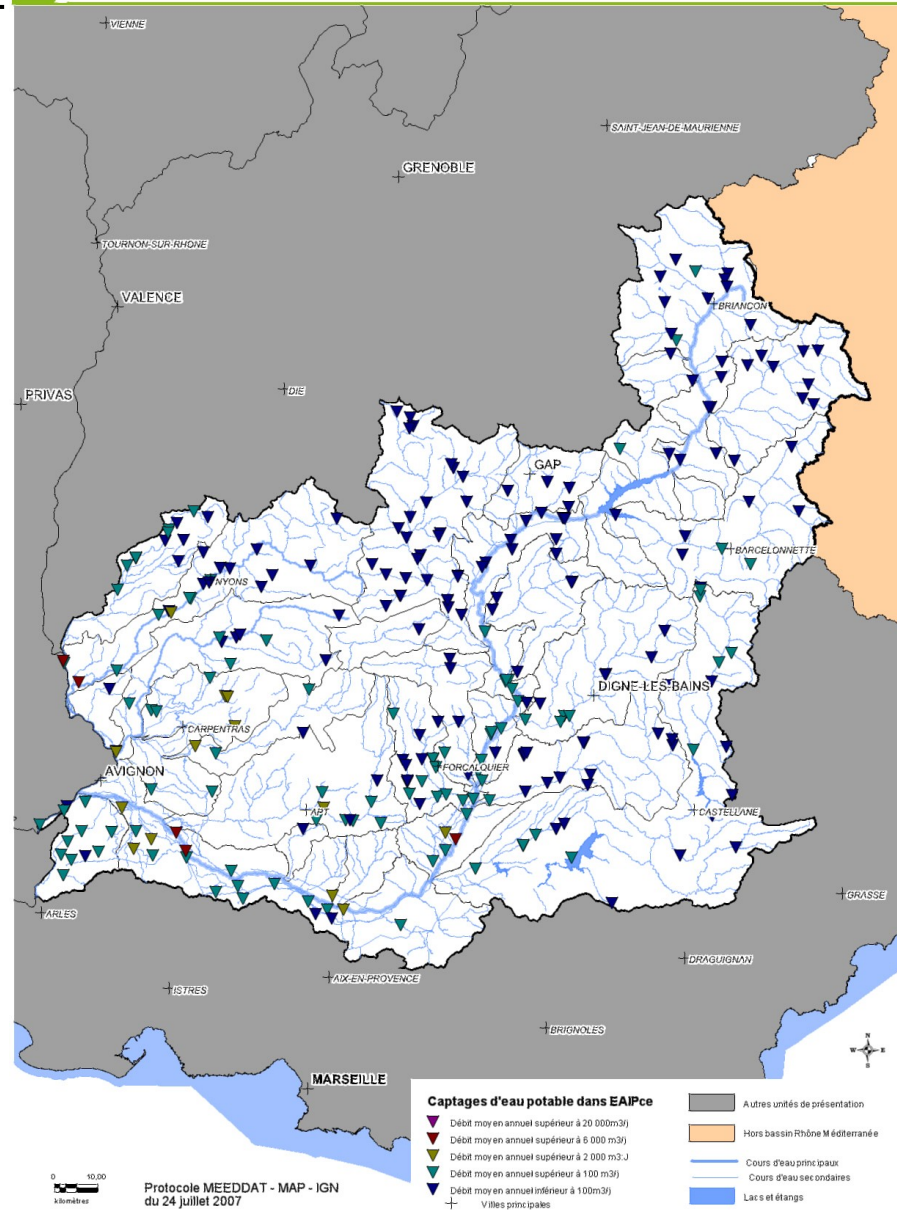
indicateur
« nombre
d'établissements de
santé dans EAIP »



Impacts potentiels sur la santé humaine indicateur « captages d'eau potable dans l'EAIP »

➤ Nappe alluviale de la Durance, aquifères du Comtat ou des Sorgues, constituent une ressource stratégique pour le territoire.

Captages d'eau potable dans EAIPce

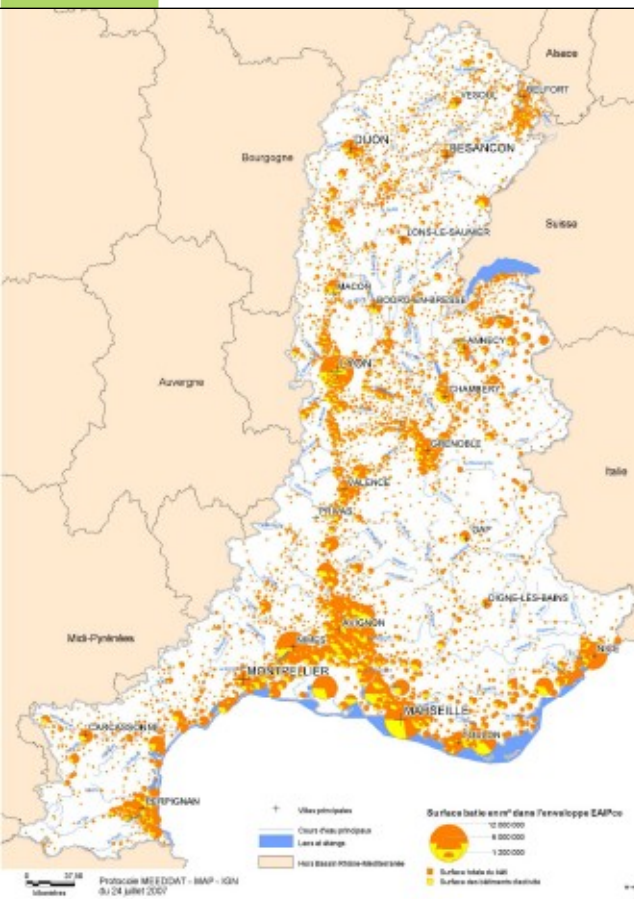


Impact potentiel des inondations futures

Type d'enjeux

2. Indicateurs d'impact pour l'activité économique

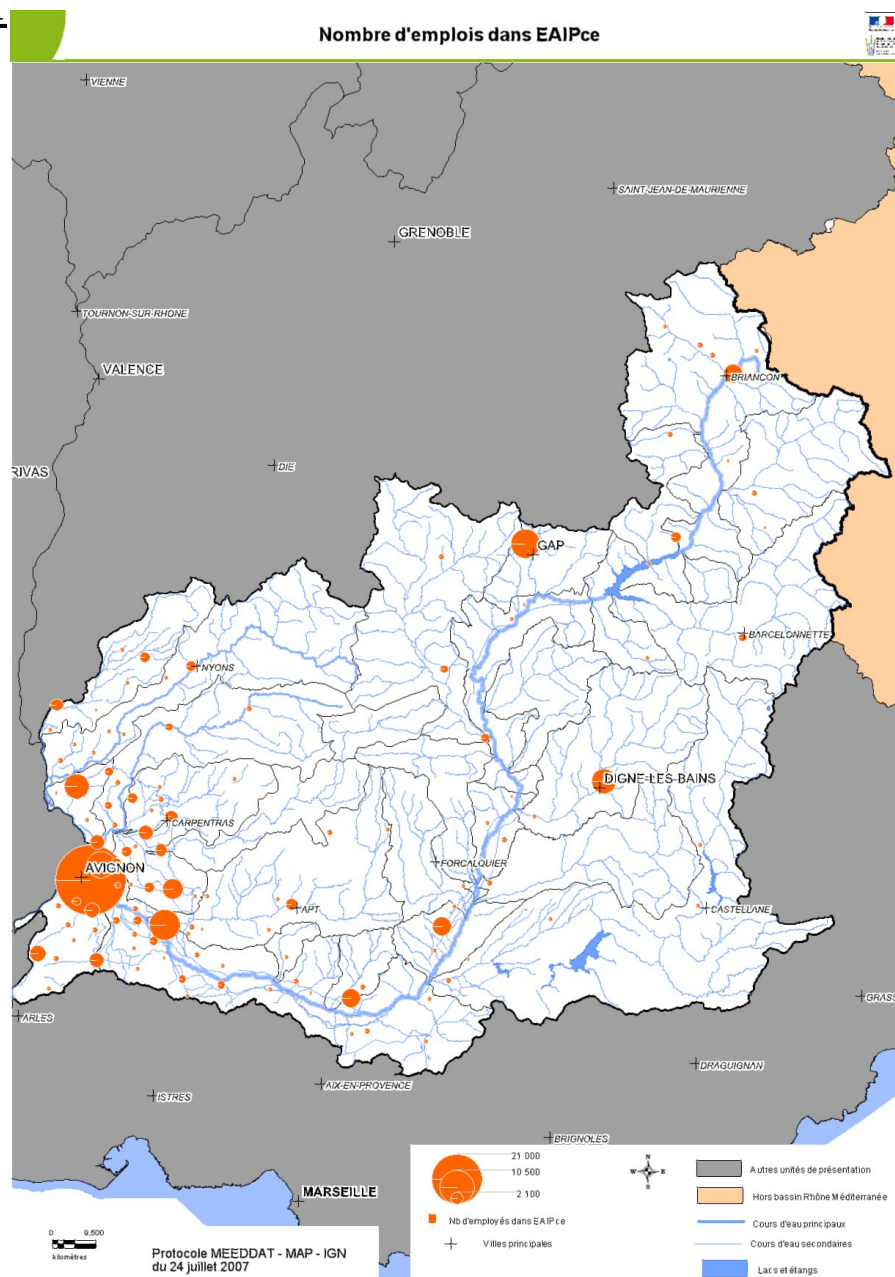
- Emprise totale du bâti
- Emprise des bâtiments d'activité
- Nombre de salariés
- Linéaire d'infrastructure routières et ferroviaires



Impacts potentiels sur l'économie

indicateur « nombre d'employés dans l'EAIP »

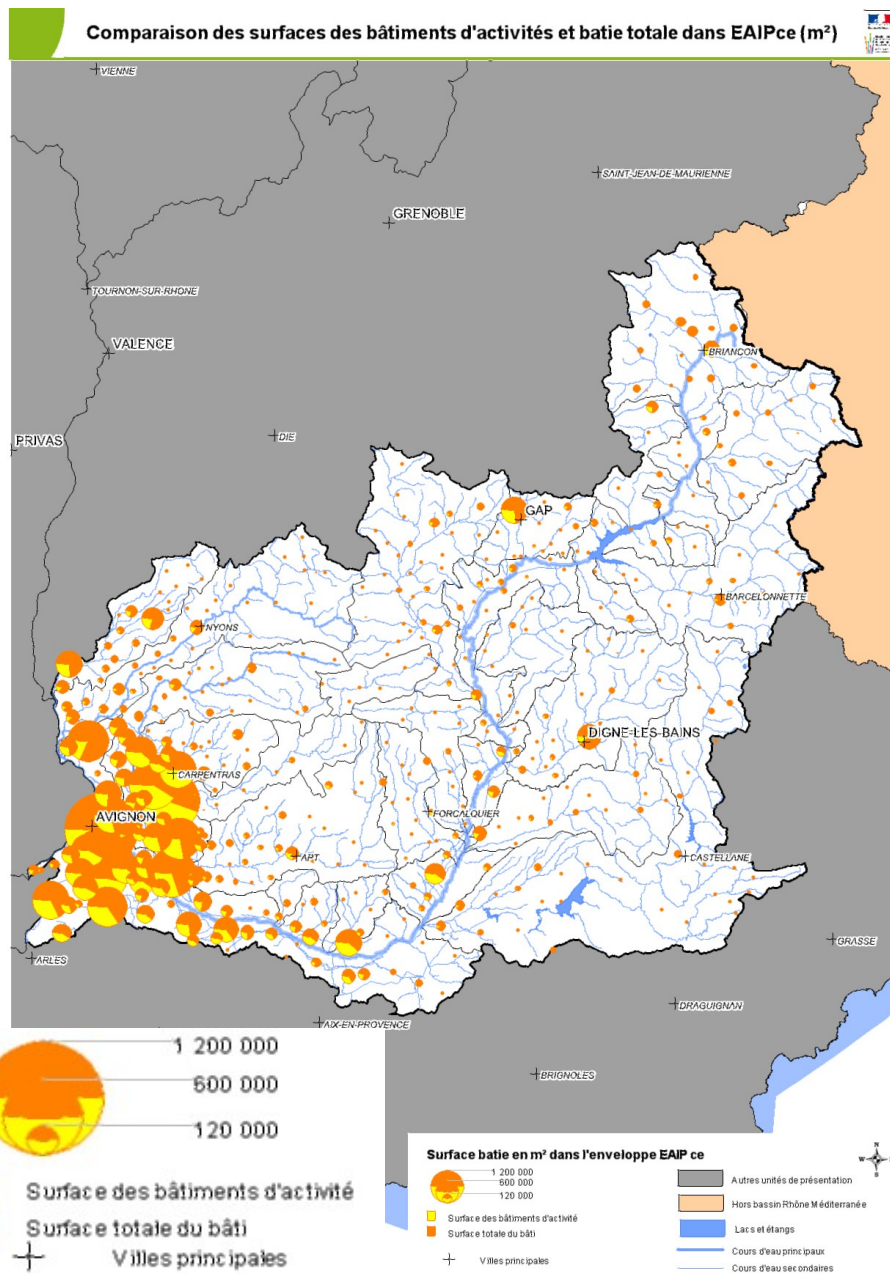
➤ Bassins d'emplois vulnérables centrés autour des villes principales



Impacts potentiels sur l'économie

carte « surface de bâtiments d'activités dans l'EAIPce »

Activité agricole (culture sous serre) à l'origine de valeurs importantes de cet indicateur sur certaines communes de la plaine du Comtat.



Impact potentiel des inondations futures

Type d'enjeux

3. Indicateurs d'impact pour l'environnement

Sites présentant un danger potentiel pour la santé humaine

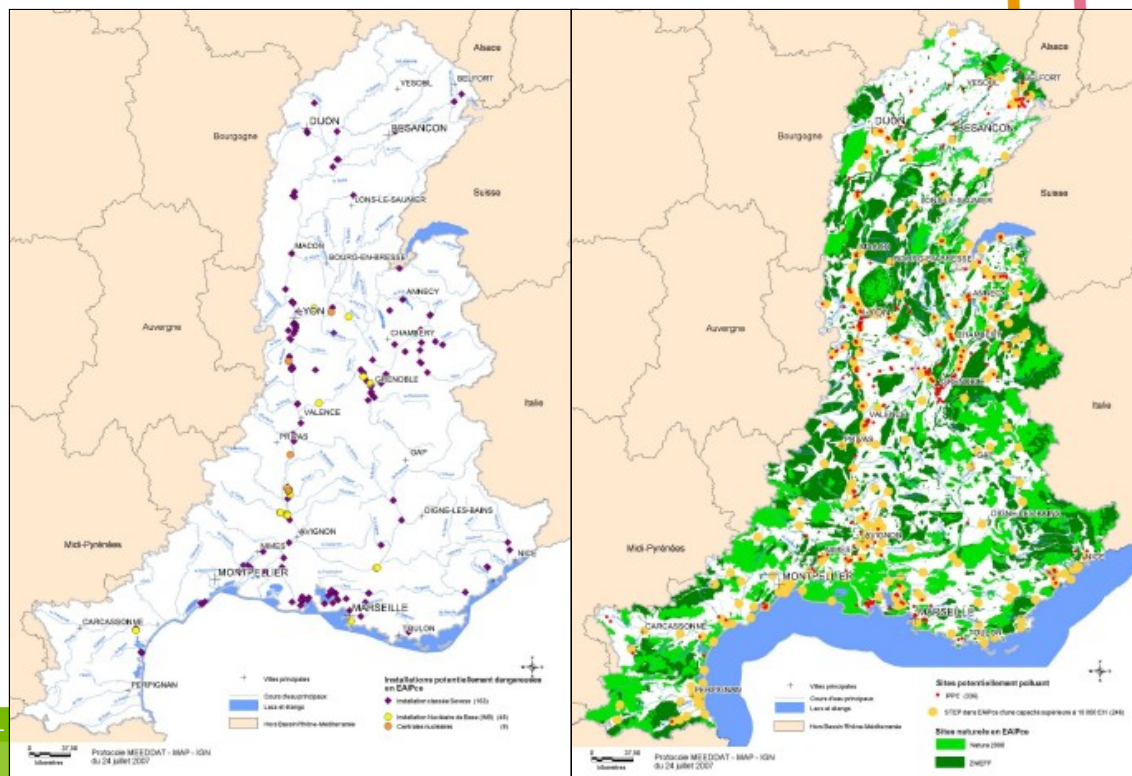
- Installations Nucléaires de Base
- Installations classées Seveso AS (seuil haut)

Sites potentiellement polluants

- Installations classées IPPC
- STEP

Sites naturels

- Zones Natura 2000
- ZNIEFF



Impacts potentiels sur l'environnement

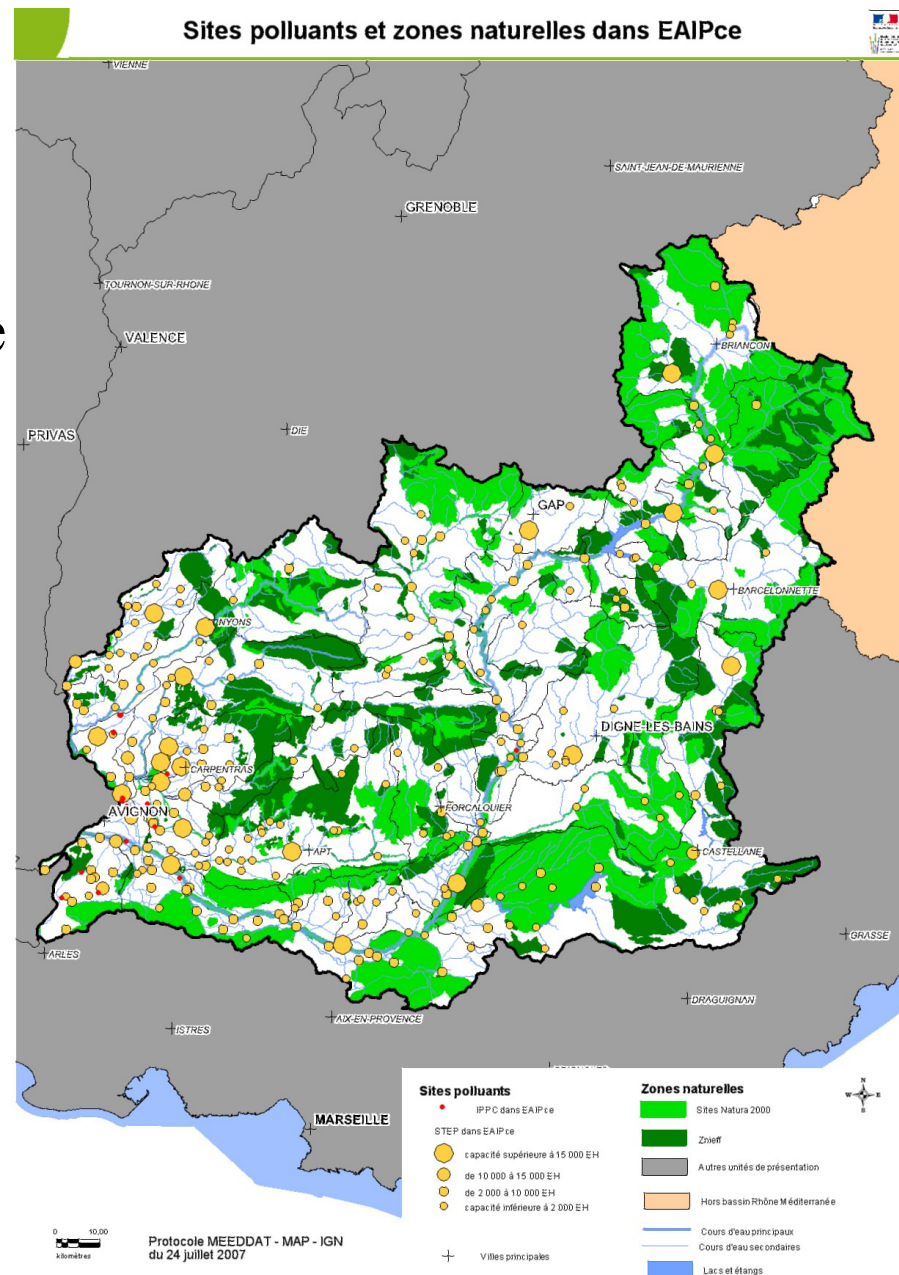
analyse menée à partir de la carte présentant les « sites polluants et zones naturelles ».

● IPPC

● STEP

■ Natura 2000

■ Znieff



Impacts potentiels sur l'environnement

Installations dangereuses

- ◆ installations Seveso dans EAIPce
- Installation Nucléaire de Base (INB)
- Centrales Nucléaires

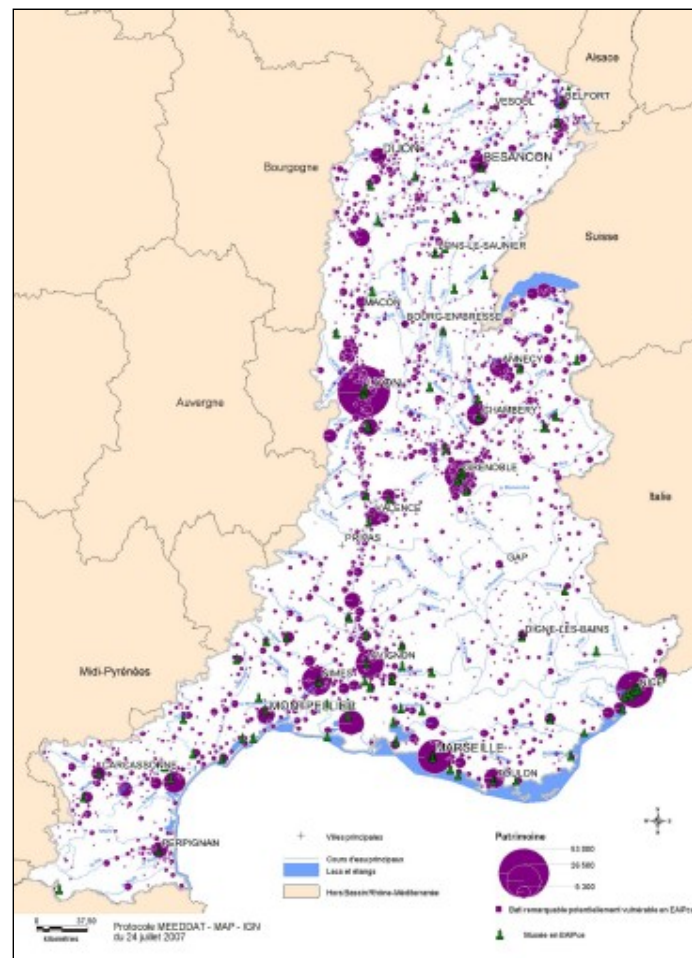


Impact potentiel des inondations futures

Type d'enjeux

4. Indicateurs d'impact pour le patrimoine

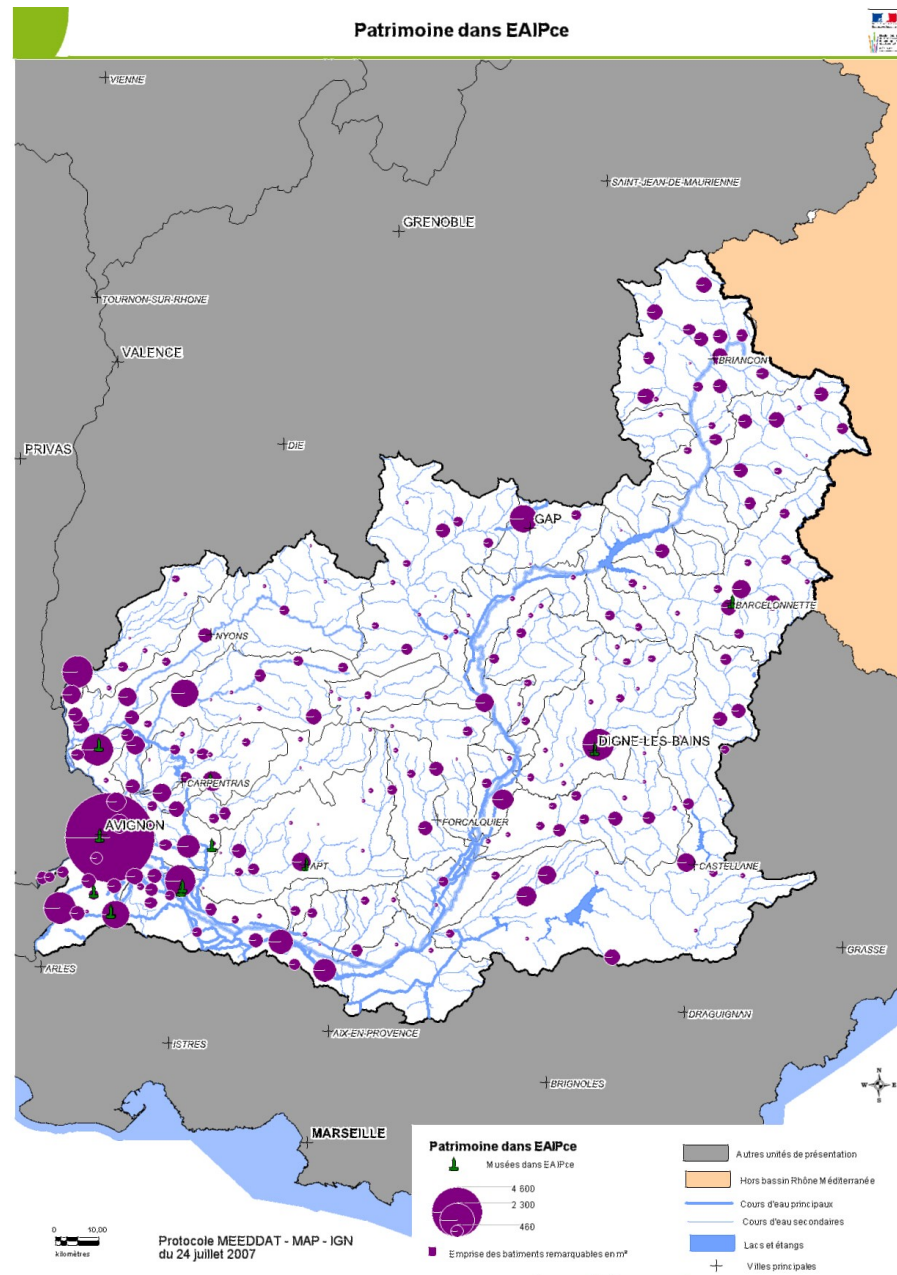
- Emprise des bâtiments remarquables
- Musées



Impacts potentiels sur le patrimoine

ne concerne que le patrimoine culturel (musées et collections, châteaux, bâtiments religieux).

biens inestimables et irremplaçables.



Inondations par rupture d'ouvrages hydrauliques

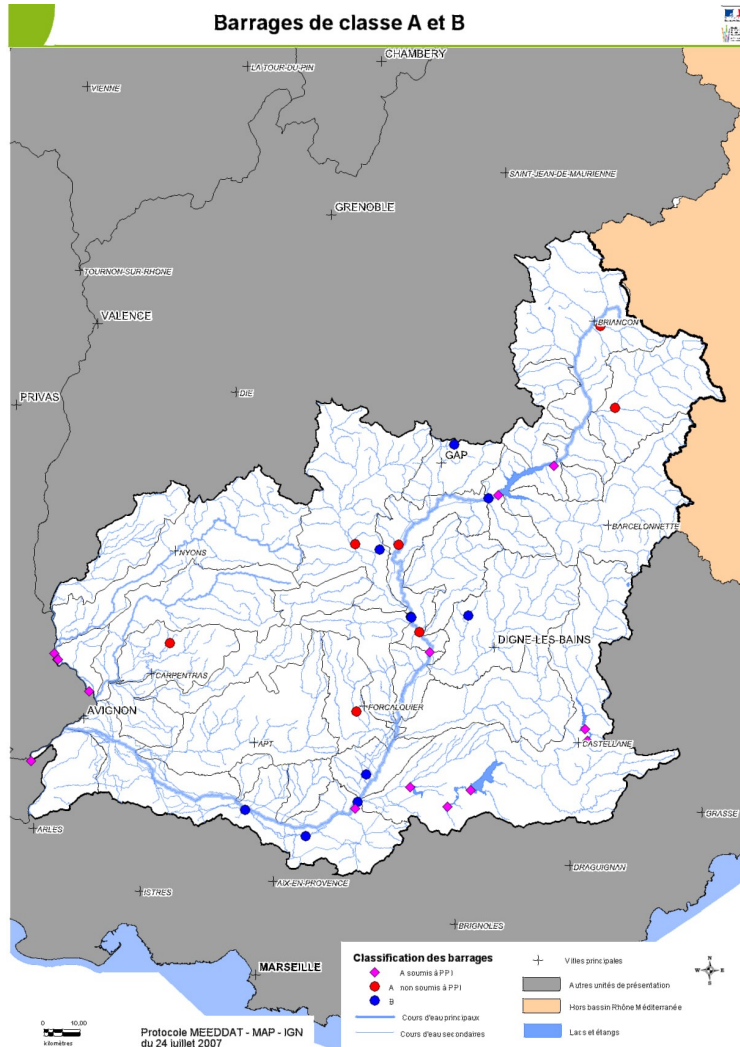
Barrages

et digues

risque important pour les évènements d'intensité supérieure au dimensionnement de l'ouvrage.

Ou en cas de défaut d'entretien.

Les digues sont soumises au décret n°2007-1735 du 11 décembre 2007



Impact potentiel des inondations futures

limites

⇒ Cette évaluation constitue une **approche simplifiée de la vulnérabilité du territoire**

⇒ *Approche macroscopique(échelle d'analyse au 1/100 000^e)*

⇒ *absence de caractérisation d'aléa*

⇒ *ne prétend pas à l'exhaustivité des impacts considérés*

⇒ *non prise en compte de la vulnérabilité intrinsèque des enjeux*

⇒ *impacts indirects non quantifiés*

⇒ Elle **met en évidence des concentration d'enjeux** pour les différents indicateurs considérés


⇒ Les **informations qualitatives** apportées par les parties prenantes devront permettre **d'affiner la perception** de ces « poches d'enjeux » et leur importance relative

⇒ *Pondération des indicateurs*

⇒ *Critères complémentaires*

MERCI DE VOTRE ATTENTION





Processus de sélection
Des
Territoires à Risques d'Inondations importants

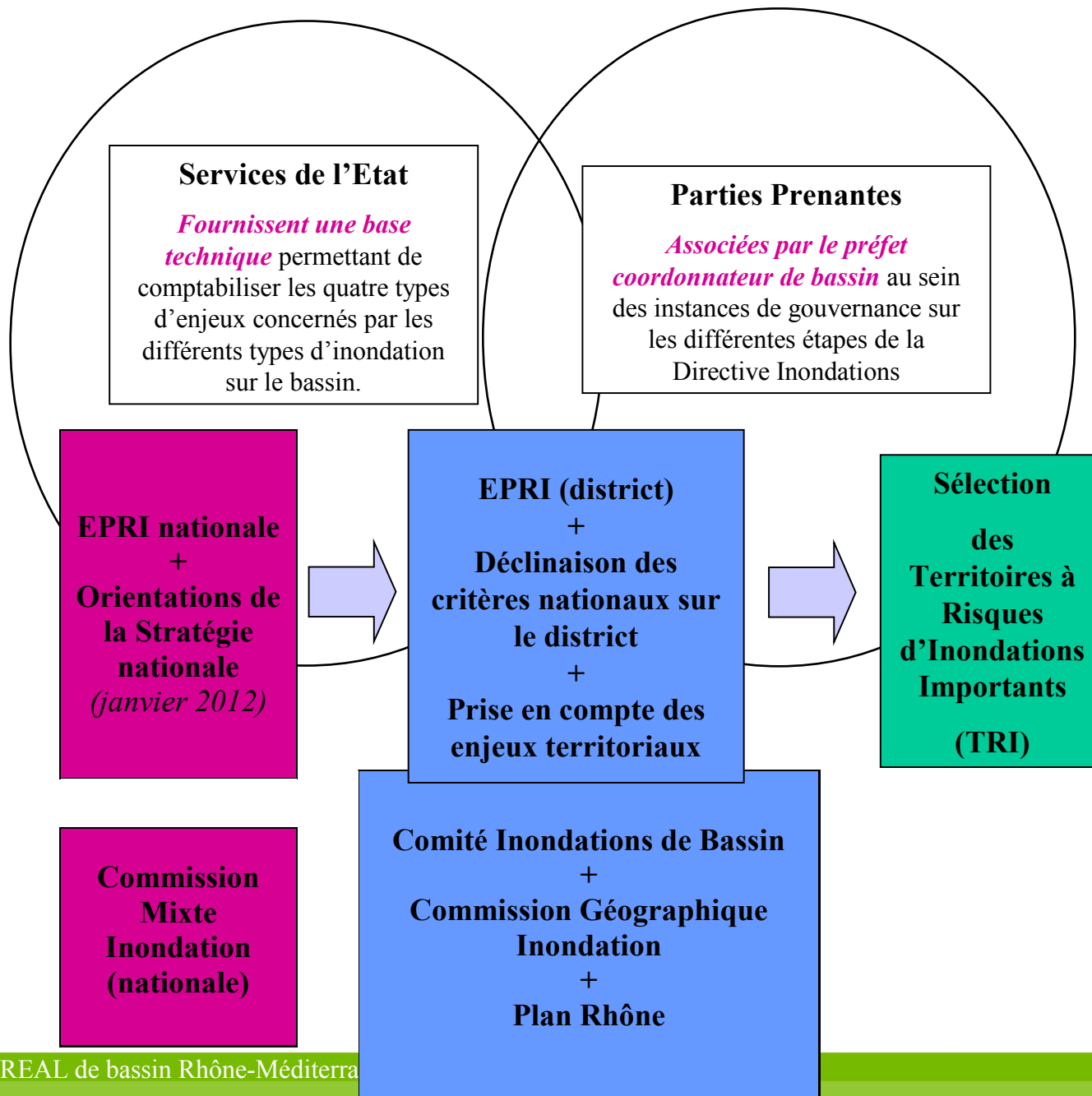
Commission Géographique Durance
16 novembre 2011



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

RHÔNE-ALPES
BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Processus de sélection des TRI



Les orientations de la stratégie nationale

Ambitions

- ⇒ S'appuyer sur un **partage des responsabilités** assumé et efficient
- ⇒ Développer des **territoires durables face aux inondations**
- ⇒ Introduire la **gestion des événements extrêmes**
- ⇒ Viser une **équité de traitement des populations** face aux risques: priorisation
- ⇒ Afficher des **objectifs de résultats partagés** par les parties prenantes
- ⇒ **Évaluer périodiquement** les résultats

Les orientations de la stratégie nationale

Calendrier

Janvier 2012 : 1ères orientations pour une stratégie nationale

- **Orientations stratégiques/principes directeurs** : les ambitions à partager au niveau national sur la base de l'EPRI nationale
- **Critères nationaux** de caractérisation du risque inondation et modalités d'identification des territoires à risque important d'inondation
 - ⇒ Fixe le cadre
 - ⇒ Sa **déclinaison sur le bassin** se fera dans le cadre d'une concertation avec les parties prenantes pour **affiner la perception** des « poches d'enjeux » et leur importance relative
 - ⇒ *Pondération des indicateurs*
 - ⇒ *Critères complémentaires*

Conséquence du « label TRI »

Le TRI devra :

- établir un **diagnostic approfondi**:

*Cartographie des surfaces inondables et des risques d'inondations
(22 décembre 2013)*

- aboutir à la mise en place d'une ou plusieurs **stratégies locales**

*Liste arrêtée au plus tard 2 ans après la sélection des TRI
(périmètre, objectifs délais de réalisation)*

- répondre aux objectifs appropriés sur ce territoire fixés par le **Plan de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI)** à l'échelle du district

Stratégie locale

Sous l'autorité du préfet de département

- elle est **élaborée** dans le cadre d'une **gouvernance locale** (*parties prenantes concernées*)
- elle **définit les actions** à mettre en œuvre sur son périmètre d'action
 - **objectifs fixés par le PGRI pour les TRI** inclus dans son périmètre
 - **mesures au regard du PGRI:**
 - ⇒ *surveillance, prévision et gestion de crise*
 - ⇒ *réduction de la vulnérabilité*
 - ⇒ *culture du risque et information préventive*
 - ⇒ *mesures de prévention, de protections et de sauvegarde*
 - ⇒ *gestion du risque au regard de la gestion de la ressource en eau*
 - ⇒ *compatibilité avec les objectifs du SDAGE*
 - ⇒ *compatibilité avec le plan d'action pour le milieu marin*
- **l'Etablissement Public Territorial de Bassin** concerné devra s'assurer de la **cohérence des actions** des Collectivités Territoriales à l'échelle de la stratégie locale

A retenir

D'ici la mise en place des stratégies locales

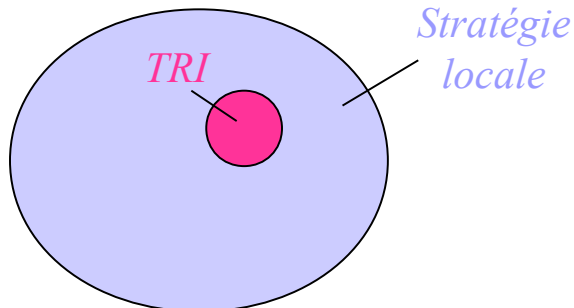
- le **nouveau dispositif PAPI et le PSR** sont les procédures transitoires dans l'attente des stratégies locales => *il est intégré dans la gouvernance globale*
- les **stratégies locales concernent les territoires prioritaires**, mais pas seulement...

Distinction : stratégies locales / TRI

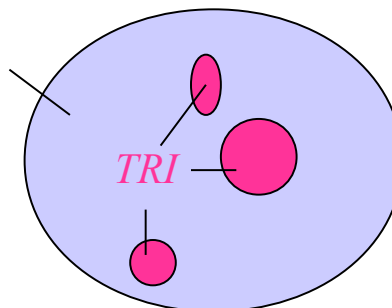
- Le **TRI** concerne une « **poche d'enjeux** » sélectionné suivant la prise en compte de différents critères pondérés et de certaines spécificités locales
- La **stratégie locale** est le périmètre d'action à une **échelle hydrographique cohérente** qui porte sur un ou plusieurs TRI

Plusieurs cas de figure possibles:

*un TRI et une
stratégie locale*



*plusieurs TRI et
une
stratégie locale*



*un TRI et plusieurs
stratégies locales*

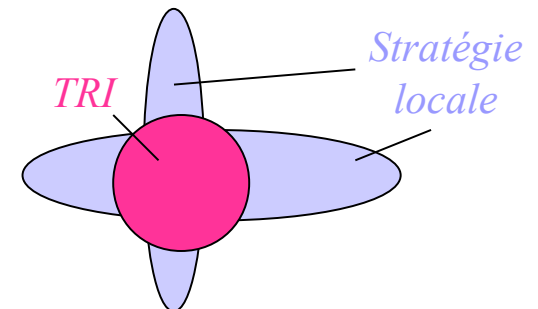
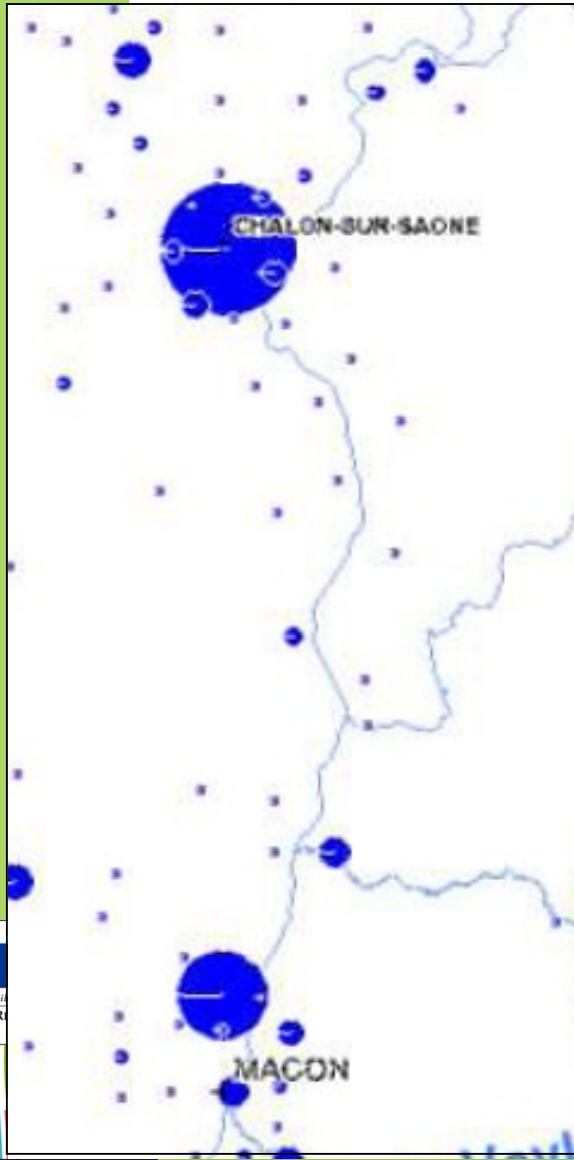
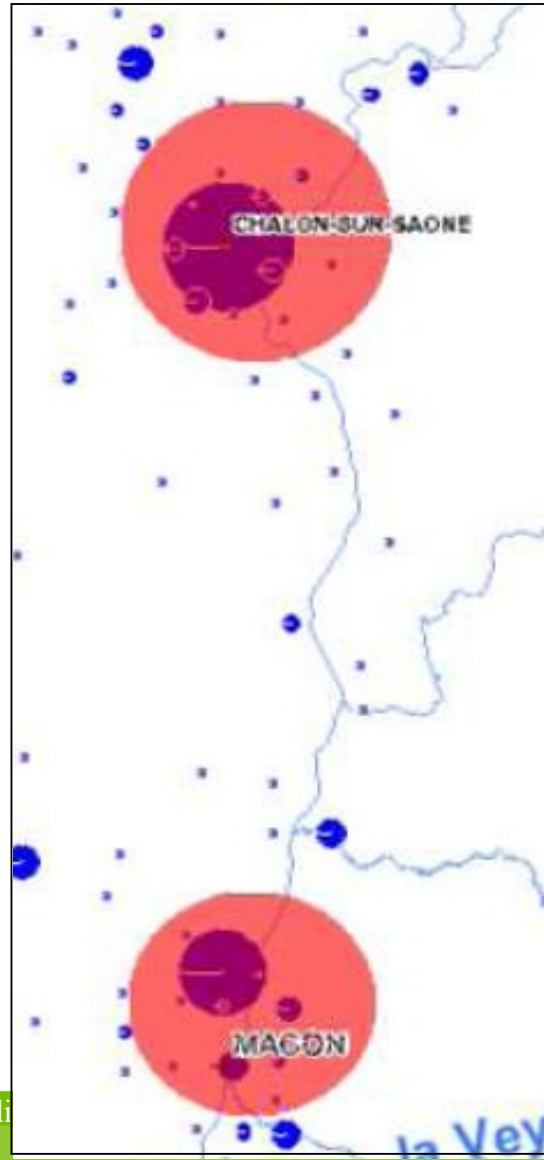


Illustration sur la Saône

Poche d'enjeux



TRI



Stratégie locale

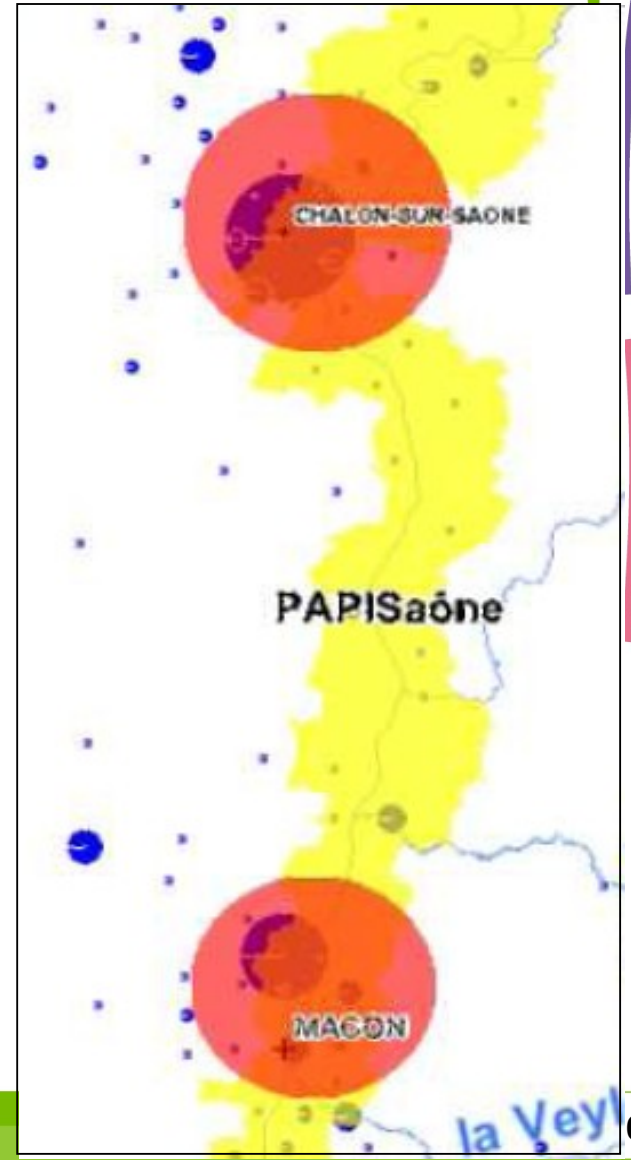
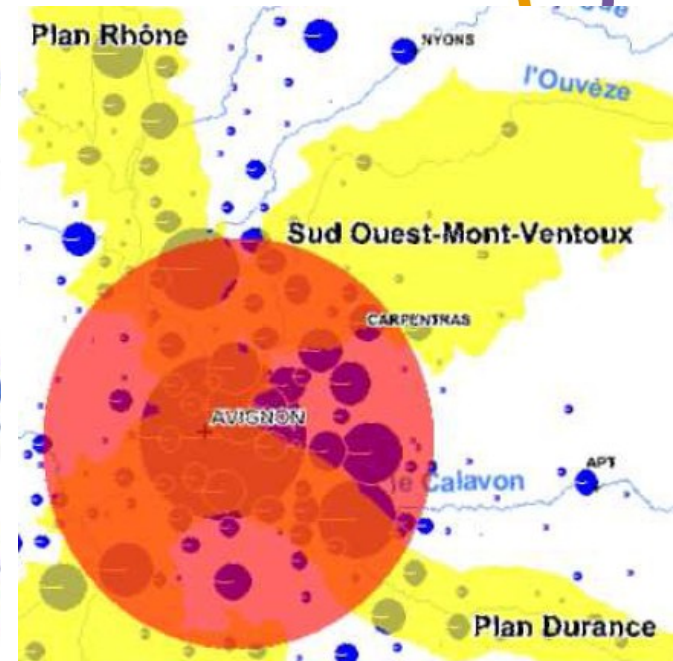
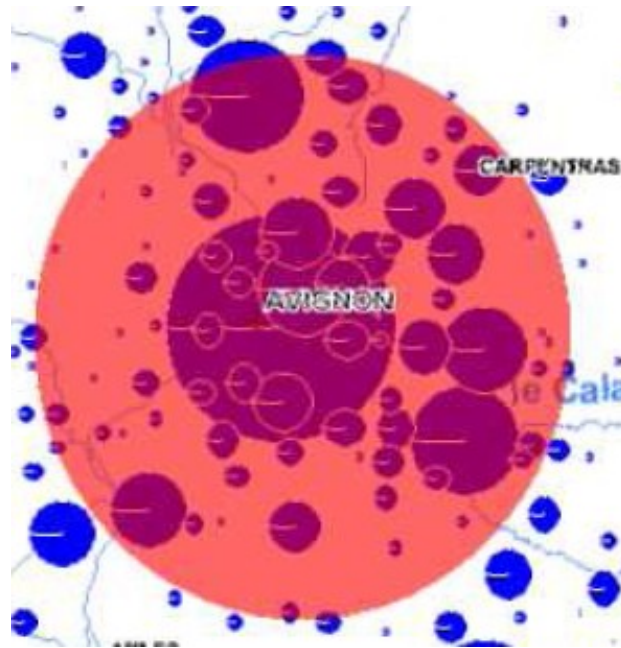
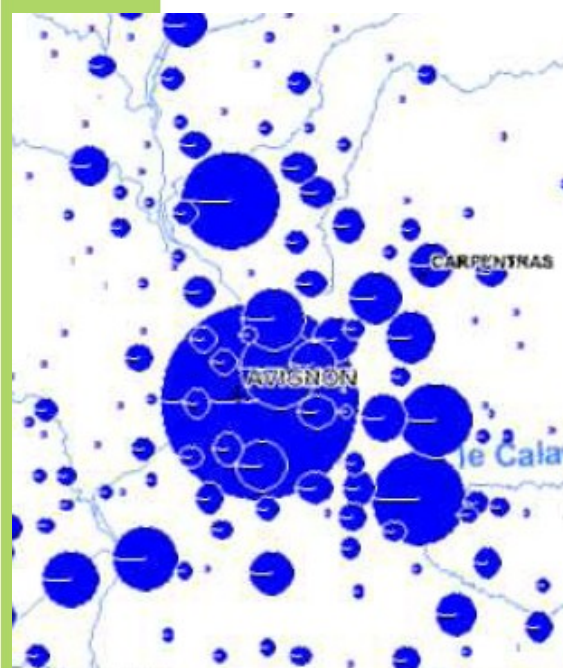


Illustration sur Avignon

Poche d'enjeux

TRI

Stratégies locales



Mais aussi SAGE
Coulon/Calavon, contrat de
rivière bassin des Sorgues ...

Calendrier de mise en œuvre de la DI

Validation de l'**EPRI nationale** et des **grandes orientations** de la stratégie nationale

Janv. 2012

Identification des **TRI nationaux**

Sept. 2012

Validation de la **stratégie nationale de gestion du risque inondation**

Juill. 2013

2011

2012

2013

2014

2015

22 déc. 2011

Validation de l'**EPRI Rhône-Méditerranée**

Sept. 2012

Identification des **TRI** par bassin

22 déc. 2013

Cartographie des risques d'inondation pour les TRI

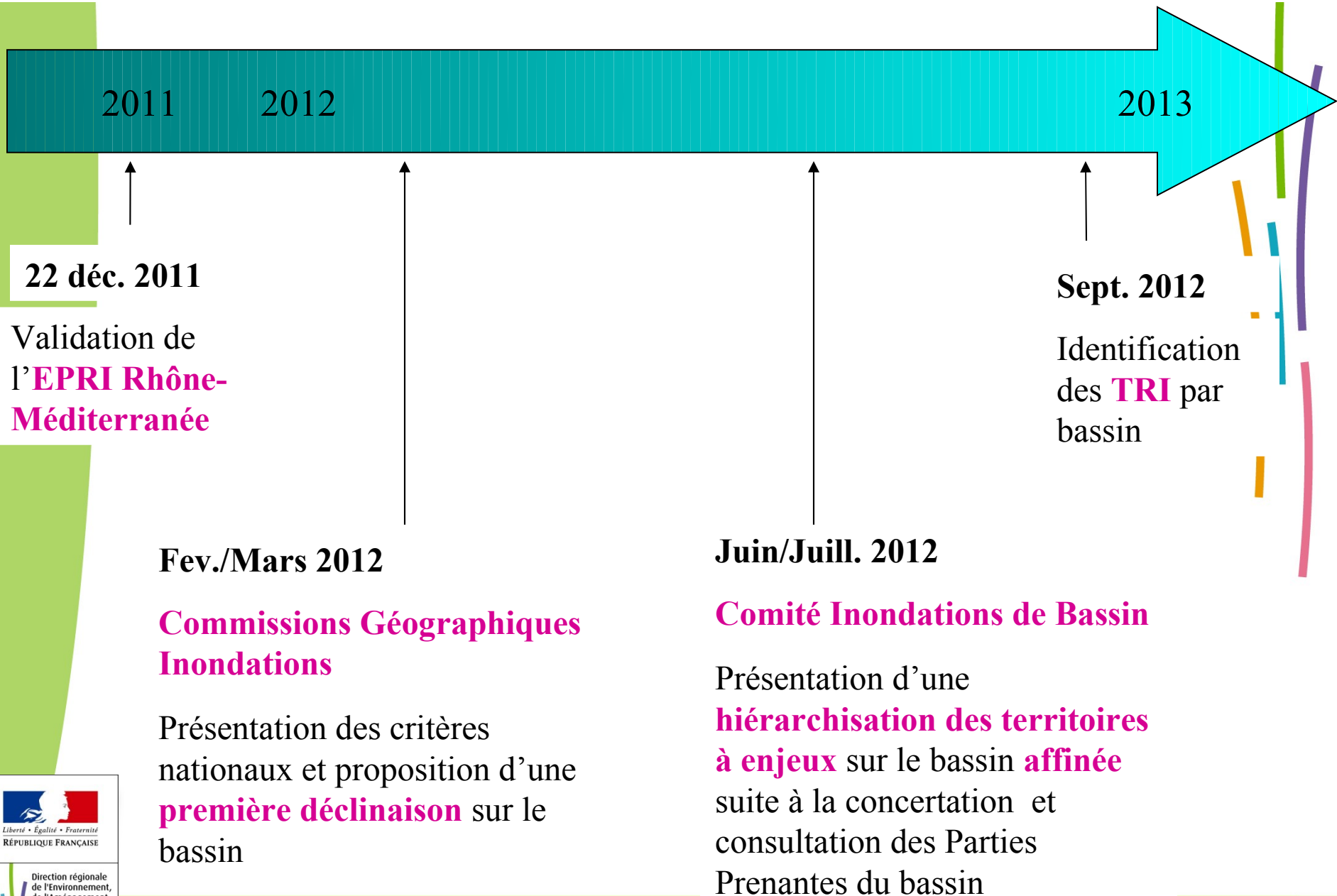
sept. 2014

Liste des **stratégies locales** à élaborer

22 déc. 2015

Approbation du **Plan de gestion des Risques d'Inondations** Rhône-Méditerranée

Calendrier TRI – 2012



Merci de votre attention

